LE FRANCO-CANADIEN

FONDÉ LE 1ER JUIN 1860.

Vol. XXXI No 33 — PUBLIE A ST-JEAN D'IBERVILLE, CANADA. — JEUDI 22 JANVIER 1891

FEUILLETON

45

JUSTICE.

DEUXIEME PARTIE

VI

—Oui, si vous l'aimez mieux, le complice d'un voleur, ce qui revient au même ! reprit mistress Dick Thorn. Ces papiers qui me rendait forte... le testament de votre frère... le reçu de Giuseppe Corticelli...

Elle s'interrompit.

—Eh ! bien, ces papiers ? balbutia le duc tremblant d'épouvante.

—Vous les avez fait voler...

—Moi ?

—Oui, vous, misérable !

—Et par qui ?

—Par l'homme qui avait joué du couteau pour votre compte au pont de Neuilly, il y a vingt ans, et que je croyais mort.

Le duc chancela.

—Jean-Jeudi ! fit-il dans un râle.

—Jean-Jeudi, oui !...

—Il existe ?

Claudia haussa les épaules.

—Inutile comédie ! dit-elle. Je m'attendais à cette feinte suprême et à cette terreur de commande !... Avez-au moins le courage d'avouer votre infamie ! Jean-Jeudi, envoyé par vous chez moi cette nuit dans un double but, a d'abord joué son rôle dans un tableau destiné à remettre sous mes yeux le passé tragique, puis il a profité de mon évanouissement (que peut-être vous aviez prévu) pour fouiller un meuble et s'emparer des papiers objet de votre convoitise, et de cent mille francs qui sont devenus pour lui sans doute une gratification bien gagnée...

Georges avait les yeux hagards.

—Je me demande si je rêve !... murmura-t-il. Tout cela est insensé... tout cela est impossible.

—Eh ! répondit mistress Dick Thorn, si vous voulez me laisser un doute sur la pensée qui avait préparé le crime et sur la main qui l'avait commis, il ne fallait point permettre à votre complice de me railler en me dépouillant... N'est-ce point par votre ordre qu'il a fait cela ?

Et Claudia, tirant de sa poche le papier trouvé dans le tiroir du meuble d'ébène à la place du portefeuille, le mit sous les yeux du sénateur.

Celui-ci, littéralement affolé, lut d'une façon quasi machinale les trois lignes suivantes :

"Reçu de la dame de Neuilly un premier acompte sur l'affaire de la nuit du 24 septembre 1837.

"JEAN-JEUDI."

Le misérable chancela sous ce coup inattendu.

Une folie soudaine parut envahir son cerveau.

Ses yeux s'injectèrent ; une écume blanche vint à ses lèvres, et ce fut d'une voix étranglée par la terreur qu'il murmura :

—Jean-Jeudi... vivant !... à Paris !... maître de nos secrets !... Nous sommes perdus...

Puis il s'écroula sur un siège comme une masse inerte, mais cet état d'anéantissement complet n'eut que la durée d'un éclair ; une pensée soudaine traversa son cerveau ; il se releva galvanisé en poursuivant :

—Et tout ce que j'ai fait, je l'aurai fait en vain !... Au moment où je croyais effacer jusqu'à la mémoire du passé en supprimant la fille du supplicié, le passé se met à revivre !... J'ai tué Berthe Leroyer, et Jean-Jeudi sort de la tombe ! Ah !... nous sommes perdus... bien perdus...

Claudia, depuis quelques secondes, regardait et écoutait Georges avec une stupeur grandissante.

Frappée de la décomposition visible de tout son être et de l'expression d'effroyable angoisse empreinte sur ses traits bouleversés, elle ne croyait plus à une feinte, à une comédie merveilleusement jouée.

Prise elle-même d'une indicible épouvante elle se rapprocha de Georges.

—Ainsi donc, lui demanda-t-elle, vous ignoriez que Jean-Jeudi fût vivant ?

—Ah ! je vous le jure ! répondit le duc en arrachant sa cravate qui l'étranglait et menaçant de déterminer une congestion, j'ignorais tout et j'aimerais mille fois mieux voir ces papiers maudits dans vos mains que dans celles de ce scélérat !...

—Ce n'est donc point pour vous les remettre qu'il me les a volés ?

—Non, cent fois non ! Est-ce que vous me croyez atteint de démence pour confier à un tel homme un secret dont il ne manquerait pas d'abuser ? Il s'en servira contre vous... il voudra se venger, car il sait à coup sûr que vous avez tenté de l'empoisonner jadis... Le péril est immense... Le naufrage imminent !... Nous échouons au port ! J'avais déblayé le terrain et écarté tout ce qui paraissait recéler un péril... Vous souvenez-vous d'un brouillon de lettre écrit en Angleterre pour m'annoncer votre prochain retour ?

—Je me souviens, murmura mistress Dick Thorn, mais ce brouillon ne nommait personne...

—Il parlait de la place de la Concorde, du pont Tournant, du pont de Neuilly, et il contenait une date... celle du 24 septembre 1837.

—C'est vrai...

—Eh bien ! ce billet était tombé dans la main d'un ancien apprenti de Paul Leroyer qui se constituait le vengeur du supplicié...

—Mon Dieu ! fit Claudia, chancelant à son tour.

Georges continua :

—J'avais brûlé cette preuve, et réduit à l'impuissance ce René Moulin... Une seule personne au monde pouvait suivre ses conseils et provoquer la réhabilitation de Paul Leroyer... C'était l'orpheline... Je l'ai tuée...

—Tuée ! répéta mistress Dick Thorn. De votre main ?

VII

—De ma main, oui ! répondit le duc avec un orgueil cynique. J'avais aplani tous les obstacles. Pris dans un filet solide, j'en avais brisé les mailles... J'étais libre ! Et voilà que Jean-Jeudi reparaît tout à coup ! Il vous a trouvée, vous Claudia... Donc il peut me trouver aussi. Comprenez-vous pourquoi le duc de la Tour-Vaudieu se cache sous le nom de Frédéric Bérard ?

—A ! murmura mistress Dick Thorn dont la terreur n'était pas moins grande que celle de M. de la Tour-Vaudieu, où chercher ce Jean-Jeudi ? Comment suivre sa piste ?...

—Impossible d'appeler la police à notre aide, répondit Georges. L'arrestation de l'homme qui fut notre instrument jadis serait pour nous le plus grand des périls et nous conduirait droit à l'échafaud.

—La prescription nous est acquise... fit Claudia.

—Le crime d'hier n'est pas prescrit... répliqua le sénateur, et d'ailleurs comptez-vous pour rien la honte et le scandale ?... Les dénonciations de Jean-Jeudi amèneraient une enquête et, cette enquête une fois commencée, on arriverait jusqu'à René Moulin et jusqu'à Berthe Leroyer.

—C'est Jean-Jeudi, reprit Claudia, qui seul a préparé le piège du tableau vivant ... Mon évanouissement m'a trahie !

M. de la Tour Vaudieu étudiait le reçu si étrangement motivé, et portant la signature du voleur émérite.

—Il faut que ce qui a échoué il y a vingt ans réussisse aujourd'hui ! murmura-t-il. Ce misérable doit disparaître ... Mais, encore une fois, comment le retrouver ?

On attendit une voiture s'arrêter devant la maison.

M. de la Tour-Vaudieu courut à la fenêtre, souleva le rideau et regarda.

Un éclair de joie brilla dans ses yeux.

—C'est Thefer !... s'écria-t-il.

—Qu'est-ce que Thefer ?

—Un agent de police que je protège et qui me sert... Un homme fertile en ressources... mon guide, mon bras droit, un autre moi-même.

—Encore un complice ! dit mistress Dick Thorn avec inquiétude. Quelle imprudence !...

—Oh ! de celui-là, je n'ai rien à craindre. Je fais sa fortune...

—Ce qui ne l'empêchera pas de vous abandonner un jour... en vous accusant peut-être...

Georges secoua la tête et répliqua :

—Ceci n'est point à craindre... Thefer est cupide mais fidèle... et puis son intérêt me répond de lui.

Un coup de sonnette retentit.

Le duc fit un pas vers la porte.

Claudia l'arrêta.

—Allez-vous donc recevoir cet homme pendant que je suis chez vous ?... demanda-t-elle.

—Mais, sans doute... Nous sommes, vous et moi, compromis et menacés tous deux, il faut que nous soyons perdus ou sauvés ensemble.

Un second appel de la sonnette s'était fait entendre.

Georges s'empressa d'ouvrir.

—Entrez, Thefer ! fit-il, entrez vite...

Le policier franchit le seuil, salua très bas M. de la Tour Vaudieu et se dirigea vers la seconde pièce.

Il s'arrêta d'abord, surpris à la vue d'une femme, puis il s'inclina devant l'inconnue.

—Madame est mistress Dick Thorn à qui je viens de parler de vous...dit le duc.

La surprise de l'agent devint de la stupeur.

—Mistress Dick Thorn... murmura-t-il en regardant d'un air effaré l'ancienne complice de Georges.

Ce dernier reprit :

—La présence de madame vous étonne, je le comprends... Nous étions, elle et moi, sinon des ennemis du moins des adversaires... Le danger commun fait de nous des alliés...

—Le danger commun ? répéta l'inspecteur de la sûreté avec un accent interrogatif.

—Oui.

—Survient-il donc quelque complication imprévue ? De quoi s'agit-il ?

—Il s'agit de combattre un ennemi redoutable.

—René Moulin ?

—Oh ! celui-là ne me semble plus à craindre...

—Qui donc alors ?

—Je vous ai parlé d'un homme qui a été mon complice, ou plutôt un instrument dans mes mains, il y a vingt années... Vous en souvenez vous ?

—Je me souviens de cela parfaitement, mais vous avez ajouté que cet homme était mort.

—Je me trompais...il est vivant...

—Ah diable ! fit Thefer en hochant la tête, et il vous a retrouvé, monsieur le duc ?

—Non pas moi, mais madame.

—Il s'est introduit chez moi la nuit dernière, dit mistress Dick Thorn. Il a forcé un meuble, il s'est emparé d'une grosse somme en argent, et il a eu l'imprudence de laisser à la place du portefeuille volé le papier que voici.

Le policier lut à son tour le reçu de Jean Jeudi et sourit.

—Un maître malin ! s'écria-t-il. N'ayant pas peur de vous, et sachant que vous avez peur de lui, il vous tient... *Premier accompte* ! dit-il, le gaillard compte bien ne pas en rester là !...

—Thefer, murmura Georges d'une voix presque suppliante, vous m'avez donné déjà de nombreuses preuves de votre dévouement... Vous allez m'en donner une de plus... Il faut retrouver cet homme.

—Ce sera difficile... impossible peut-être...

—Allez-vous m'abandonner ?

—Non, certes, mais je dois vous prévenir que cette lutte incessante contre des ennemis toujours nouveaux devient étrangement périlleuse, monsieur le duc. Je suis déjà compromis beaucoup, et j'ai l'honneur de vous prévenir que je vais donner ma démission d'inspecteur pour aller à l'étranger vivre en paix, sous un nom quelconque, dans un petit coin bien obscur.

Une expression d'angoisse se peignit sur le visage de Georges.

—Vous réaliserez plus tard vos projets de retraite... répliqua-t-il. Cet homme m'épouvante..... Il faut que vous le retrouviez et qu'il disparaisse.

—Songez, appuya Claudi, songez que Jean-Jeudi est un danger pour vous aussi bien que pour nous.

—En quoi, s'il vous plaît, madame ? de profession, tombe entre les mains de mon ami à l'autre ; il peut, pour se venger du duc et de moi, rappeler le passé... éveiller les soupçons de la police qui, une fois sur la voie, ne tardera point à trouver suspecte la disparition de Berthe Leroyer et à commencer une enquête qui pourra bien l'amener jusqu'à vous... Votre démission, donnée en de telles circonstances, deviendrait, si vous étiez accusé, une présomption accablante.....

En disant ce qui précède mistress Dick Thorn examinait avec attention l'inspecteur.

Le voyant anxieux, agité, elle voulut battre le fer pendant qu'il était chaud, et s'empressa de poursuivre :

—Ce n'est pas tout..... Si Jean-Jeudi, pris par la police, ne parlait pas, on n'en trouverait pas moins, ou sur lui ou chez lui, le portefeuille qui m'a été soustrait, portefeu ille renfermant des papiers compromettants pour M. le duc de la Tour-Vaudieu, et dont l'authenticité est indiscutable... Ceci encore conduirait fatalement à l'enquête... Sans compter, que Jean-Jeudi peut se mettre en rapport avec René Moulin et faire cause commune avec lui.

—Ah ! par exemple, dit Thefer en accompagnant ses paroles d'un sourire d'incrédulité, voilà qui me semble inadmissible !

—Rien n'est inadmissible, répliqua mistress Dick Thorn, puisque le hasard a permis qu'un brouillon de lettre écrit par moi en Angleterre arrivât en la possession de ce René Moulin... La chose semble-t-elle probable ou seulement possible ? Assurément non !..... Nous sommes pris dans un engrenage qui peut nous broyer tous les trois..... Arrêtez la machine !... Votre présence à la préfecture de police est notre sauvegarde puisqu'elle vous permet de tout savoir et de tout prévenir..... Restez-y donc, pour notre salut commun, puisqu'au jour où vous aurez supprimé le péril en supprimant Jean-Jeudi, comme déjà vous avez supprimé Berthe Leroyer... Que décidez-vous ?

Thefer n'hésita pas.

Les arguments de Claudia venaient de le convaincre.

—Je resterai à la préfecture jusqu'à nouvel ordre... fit-il.

—Et vous n'aurez pas à vous en repentir au point de vue pécuniaire... dit M. de la Tour-Vaudieu.

—Il s'agit de prendre de mesures, ajouta Claudia.

—Et de les prendre sur le champ... appuya le policier, car, en venant ici, madame a commis une faute grave.

—Une faute ? En quoi ?

—Vous allez le comprendre..... Jean-Jeudi vous a reconnue, mais il ignore peut-être que votre complice d'autrefois est M. de la Tour-Vaud en caché sous le nom de Frédéric Bérard..... S'il a eu l'idée de vous épier et de vous suivre, il saura bien vite à quoi s'en tenir, et vous aurez livré M. le duc à la cupidité et à la haine de ce bandit.

—C'est vrai.. murmura Georges dont la pâleur augmenta.

VIII

—Il faut donc, poursuivit Thefer, quitter aujourd'hui même cette maison, afin de dépister les recherches de Jean-Jeudi ou celles de René Moulin...

—Où irai-je loger ?

—A l'antipode du quartier où nous sommes, à Batignolles... Vous prétexterez un voyage imprévue et vous donnerez à la concierge deux ou trois louis en la chargeant de veiller sur votre logement..... Occupez vous d'un gîte, monsieur le duc... Prenez n'importe lequel, car il ne sera que provisoire... Envoyez y quelques meubles et décampez ce soir, en ayant soin de n'être pas suivi. Quant à vous, madame, si vous me permettez de vous donner un bon conseil, faites-moi peau nette et tenez vous sur vos gardes. Je vais fouiller les bas fonds de Paris pour retrouver notre homme. Monsieur le duc voudra bien, aussitôt installé, me faire connaître sa nouvelle adresse.

Thefer prit congé.

Mais, au moment d'atteindre la porte, il s'arrêta.

—Un dernier mot... dit-il, monsieur le duc et madame. Evitez de vous voir... je vous servirai d'intermédiaire...

—C'est convenu..... répliqua le sénateur.

L'inspecteur de la sûreté salua de nouveau et quitta la chambre.

En descendant l'escalier, il pensait.

—Ceci est un nouveau travail que je ferai payer un bon prix. Décidément je crois que je serai très riche...

—Cet homme a peur, dit Claudia au duc après le départ de Thefer, il nous servira jusqu'au bout.

—Etes-vous convaincue maintenant que je ne vous avais pas menti ? demanda Georges.

—Oui, en face du péril commun nous sommes alliés comme autrefois.....

—Soyez certaine que l'avenir ne nous désunira plus.

—J'y compte et je vous quitte...

—Vous avez été volée, reprit le sénateur, donc vous avez besoin d'argent.....

—Je vous remercie d'y penser.

Georges signa un nouveau chèque, et les anciens complices se quittèrent en se serrant la main cordialement.

Il nous semble presque inutile d'ajouter que cette cordialité était plus apparente que réelle.

Une heure après Georges se rendait à Batignolles où il louait, rue Saint-Etienne, un petit pavillon sans concierge, situé au milieu d'un jardin entouré de murs.

Sé once tenante, un tapissier du quartier meubla sommairement ce pavillon où le prétendu Frédéric Bérard s'installa le soir même, après avoir annoncé à la concierge de la rue du Pot-de-Fer Saint-Marcel qu'il partait pour un long voyage.

* * *

En quittant le docteur Etienne Loriot, notre ami René Moulin avait gagné la rue de Berlin.

Il mit pied à terre au coin de la rue de Clichy, espérant trouver Jean-Jeudi au rendez-vous donné la veille.

Le voleur émérite brillait par son absence.

—Ce misérable a de l'argent, se dit le mécanicien, il m'échappe et ne songe plus à sa vengeance !... Quand il aura gaspillé tout, il me reviendra, mais alors ne sera-t-il pas trop tard ?.... C'est une fatalité !..

Puis très préoccupé, très inquiet, il regagna l'hôtel.

Là on lui apprit que mistress Dick Thorn était sortie.

—Il monta dans sa chambre et prépara sa malle.

Comme il terminait, on vint le prévenir que madame venait de rentrer, et le faisait appeler.

René descendit en disant :

—Je vais quitter le service de cette femme sous le premier prétexte venu, et je la surveillerai de loin tout en cherchant Berthe et Jean-Jeudi.

Claudia l'attendait dans le petit salon où se trouvait le bureau fracturé.

—Vous êtes sorti ce matin, Laurent ? lui demanda-t-elle.

—Oui, madame ; j'avais à solder quelques fournisseurs au dehors.

—Et les autres ?

—Sont venus et sont payés... Voici les factures acquittées.

—Placez-les sur ce meuble, et prenez ceci... C'est un mois de vos appointements.

—Un mois de mes appointements... répéta René surpris.

—Oui... Je suis très satisfaite de votre service, mais je dois néanmoins me séparer de vous. Une nouvelle inattendue m'oblige à quitter Paris. Je pars demain avec ma fille pour New York où m'appelle des affaires de famille... Je resterai en Amérique une année au moins, et je ne puis ni emmener là bas, ni laisser ici un personnel qui me serait absolument inutile. Donc je congédie tout le monde...

L'annonce de ce voyage atterrait René.

Il voyait une fuite causée par l'épouvante qu'inspirait Jean-Jeudi à mistress Dick Thorn, et il comprenait l'impossibilité absolue d'empêcher cette femme de partir.

Tout lui échappait à la fois.

—Je me plaisais chez madame... murmura-t-il. Mais le motif de madame pour licencier sa maison est péremptoire.

Claudia reprit :

—J'ai fait le calcul de ce qui est dû à mes gens... chargez-vous de les payer... Voici la somme nécessaire... A cette somme j'ai joint une indemnité suffisante pour chacun... Je ne garde que ma femme de chambre Elisabeth... Tout le monde doit quitter l'hôtel avant ce soir.

—Bien, madame. Pourrai-je partir aussitôt après avoir exécuter les ordres de madame ?

—Parfaitement !

Une heure après les domestiques étaient payés et congédiés. René allait chercher une voiture, chargeait sa malle sur l'impériale et disait au cocher, assez haut pour être entendu du valet de pied François :

—Je vous prends à l'heure. Conduisez-moi au chemin de fer de Vincennes.

Le mécanicien avait l'intention d'aller place Royale, mais il réfléchit que ce serait une maladresse, les ennemis de Berthe Leroyer surveillant sans doute la maison.

Il devait ne pas se montrer, et plus que jamais laisser croire à son éloignement de Paris.

En conséquence il modifia son itinéraire chemin faisant, et donna l'ordre de le conduire rue Notre-Dame-des-Champs, voulant s'assurer une dernière fois que Berthe n'était point revenue...

Nos lecteurs savent déjà quelle réponse il devait recevoir.

Il remonta désespéré dans son fiacre et se fit mener à Belleville.

A la barrière le cocher fit halte et demanda :

—A quel endroit de Belleville allons-nous ?

—Rue Rebeval...

René retournait chez Jean-Jeudi.

La concierge lui affirma que ce dernier n'était point rentré. Il frappa néanmoins à la porte, à dix reprises, sans obtenir aucun résultat.

Puisque j'ai résolu de ne pas retourner à la place Royale, il faut m'occuper d'un logement, pensa-t-il. Une chambre me suffira et je vais la chercher dans ce quartier afin de pouvoir guetter Jean-Jeudi.

Après ce court monologue, il dit au cocher :

—Suivez au pas les rues de Belleville, et arrêtez-moi quand vous verrez un écriteau annonçant soit une chambre, soit un cabinet à louer.

—Ah ! bourgeois, nous n'aurons pas loin à aller. Les écriteaux, par ici, ça ne manque guère.

En effet, le numéro 9 de la rue Vincent, René trouva une chambre de garçon au cinquième étage, pour la modique somme de cent quarante francs par an.

Il paya d'avance un terme et fit apporter de chez un brocanteur du boulevard de Belleville un mobilier strictement indispensable.

Ce fait d'avoir un asile où personne ne viendrait le dénicher, il paya son cocher et se lança sur la piste de Jean-Jeudi.

Connaissant de réputation les repaires où les misérables de cette espèce se retirent volontiers, il commença ses recherches à l'aventure.

Laissons-le s'égarer sans résultat dans une foule d'endroits un peu plus que suspects, et voyons ce qu'était devenu notre coquin.

En sortant de l'hôtel de mistress Dick Thorn, muni du portefeuille qui contenait plus de cent mille francs et dont une poche secrète renfermait le testament de Sigirmond et le reçu de Giuseppe Corticelli, Jean Jeudi se mit en route pour aller manger une soupe au fromage dans le quartier des Halles.

A peine avait-il fait deux cents pas qu'il s'arrêta.

Il venait de se dire qu'il ne serait pas sage d'étrenner avec un gros paquet de billets de banque l'un de ces bouges mal hantés où quelque rixe est toujours à craindre.

Mieux valait se rendre tout d'abord rue Rébeval s'assurer à huis clos du chiffre de sa fortune, et mettre le magot en lieu sûr.

Il serait temps ensuite de se diriger vers les Halles où l'on trouve des cabarets ouverts toute la nuit.

Jean-Jeudi, quand il se voyait en fonds, ne reculait devant aucune dépense. Les prodigalités les plus folles l'attiraient irrésistiblement.

Il arrêta un *sergent de ville* qui passait et se fit conduire à l'entrée de la cité Rébeval, à Belleville.

Cinquante pas plus loin une porte étroite et basse, peinte en couleur lie de vin, faisait tache sur une muraille ténébreuse.

C'était l'entrée particulière du domicile de Jean Jeudi.

Nous savons déjà que le voleur émérite possédait une clef de cette porte ; il l'ouvrit et disparut dans la petite cour poudreuse en été, marécageuse en hiver, qui précédait son logement.

Le voleur émérite lors de son installation, s'était offert le luxe d'un chandelier de cuivre à dix-neuf sous, et d'un paquet de bougies de l'Etoile.

Il entra chez lui, s'enferma soigneusement, s'assit devant une table et tira de sa poitrine le portefeuille de Claudia qu'il n'avait examiné jusqu'alors que d'une façon superficielle.

IX

Ce portefeuille contenait des billets de banque, il en avait la certitude, mais il ne se doutait pas que ces billets étaient assez nombreux pour constituer presque une fortune.

Aussi poussa-t-il une exclamation de surprise et de joie en voyant à quel point la réalité dépassait son rêve.

Ses doigts frémissants palpaient quatre liasses compactes et trois billets détachés.

Ses yeux brillaient comme des lucioles.

La sueur perlait sur son front.

Ses mains tremblaient.

Il compta.

Son trésor se composait de cent trois billets, de mille francs chacun !

—Cent trois mille francs !... bégaya-t-il d'une voix enrouée par l'émotion... Cent trois mille francs à moi !... bien à moi, car je n'ai pas à craindre que la dame de Neuilly aille porter plainte au procureur impérial ! Cent trois mille francs que je n'aurai pas la bêtise de partager avec René Moulin, un empêcheur de danser en rond !... Un gêneur qui voulait mettre des bâtons dans mes roues et m'empêcher de faire le coup ! C'est un léger acompte qui ne regarde personne lement..... Cent trois mille francs !... C'est ça qui représente des petits verres d'absinthe et de mêlé-cass, et des portions de tripes à la mode de Caen !... Voilà de quoi faire sauter des bouchons et payer des *fricfracs* aux camarades ! Les dames vont rafloler de moi ! En avant le *cavalier seul* au bal de la Boule-Noire !

Et Jean-Jeudi, saisi d'une sorte de délire, se leva, et se mit à chanter, devant la table couverte des soyeux chiffons de la Banque, un de ces *cavatines seuls* dont il venait de parler, et qu'il termina en faisant le tour de la chambre sur ses mains les jambes en l'air.

Après avoir manifesté sa joie de cette manière indiscutablement original, le vieux gredin reprit le sang-froid dont il ne se départait guère.

—Tu sais, mon garçon, se dit-il, c'est fini de rire ! Il ne s'agit pas de bêtiser comme une petite folle, ce qui n'est plus de ton âge... Faut trouver pour tes valises une cassette solide et cacher ça soigneusement...

Il prit le portefeuille, en ouvrit les deux poches qu'il venait de vider et les explora du regard, puis il continua :

—Inutile de garder ce qui a servi aux oiseaux s'en sont envolés. J'enverrai ce bibelot de mannequin faire une faction au coin de la première borne que je rencontrerai... Improvisons une cassette.

Le voleur émérite se dirigea vers le petit établi chargé d'outils de graveur qui avaient été en possession.

Au milieu d'un fatras de choses inutiles se trouvait une boîte de fer blanc carrée renfermant des timbres humides et des fioles d'encre grasse de diverses couleurs.

—Voici qui fera bien mon affaire, poursuivit-il en renversant sur l'établi le contenu de cette boîte : je vais truffer le dindon de cent *foffols gnatés* et garder trois mille balles pour mes menus plaisirs, bonbons à cachet vert, mâcon cachet rouge, future de gonjons, lapins sautés, et galanteries avec les dames.

Il entassa les billets dans cette façon de coffret en miniature qu'il referma, et sortit de sa chambre.

La petite cour qui se trouvait derrière son logement n'était point pavée. Le long des murs bordant les terrains vagues des Buttes-Chaumont, à l'endroit où passe aujourd'hui la rue de Puebla, existait une sorte de plate-bande dont une rangée de briques maintenait la terre.

Quelques maigres pieds de lilas, rarement visités par le soleil, végétaient dans un coin de cette plate-bande.

Jean-Jeudi s'agenouilla sur le sol près de cet humble bouquet de végétation rachitique, tira de sa poche le grand couteau dont il ne se séparait jamais, creusa fort proprement un carré de vingt centimètres de largeur et d'un demi-mètre de profondeur.

Au fond de ce trou il posa la boîte de fer-blanc, puis il remit la terre en place et la foula aux pieds afin de bien la tasser.

Toute trace du petit travail qu'il venait d'accomplir disparut.

—Bravo ! sans garantie du gouvernement... murmura-t-il. Bien malin sera celui qui découvrira la cachette...

Il regagna son logement, prit les trois billets de banque, les prit et s'apprêtant à les mettre dans son gousset.

—Ah ça ! mais, fit-il tout à coup, ma parole d'honneur, je suis bête !... Au lieu de jeter le portefeuille à la borne, je vais carrément me l'offrir... Il est un peu grand, mais ça n'en sera que plus chic.

Il y glissa les billets de mille francs, le mit dans sa poche, étreignit sa bougie, ferma ses portes, rejoignit le cocher qui l'attendait, se fit conduire aux Halles et descendit en face du fameux cabaret de Paul Niquet.

L'établissement allait disparaître peu de temps après sous la pioche des démolisseurs ; mais à cette époque, il était encore en pleine vogue restant ouvert toute la nuit, il servait d'asile à une population singulièrement mêlée.

De tous côtés les maraîchers des environs de Paris arrivaient pour l'ouverture des halles et, avant de décharger leurs voitures, entraient un instant chez Paul Niquet.

Les salles, petites et grandes, regorgeaient de monde.

Chiffonniers, porteurs, camionneurs, commissionnaires, hommes et femmes de tout âge et de tout métier, grouillaient pêle-mêle autour des tables qu'éclairaient des quinquets fumeux.

L'atmosphère épaisse et fétide, irrespirable pour les délicats, offensait l'odorat et prenait à la gorge.

Après avoir longé le couloir obscur conduisant à la première salle, Jean-Jeudi joua ses coudes pour arriver à travers la foule jusqu'à un cabinet qui se trouvait au fond de l'établissement.

L'intérieur était éclairé. On entendait des rumeurs confuses et de grands éclats de rire.

Le voleur frappa à la porte.

—Entrez ! cria une voix.

Jean-Jeudi franchit le seuil.

Autour d'une table chargée de verres et de bouteilles se trouvait sept gaillards dont la mine et les allures indiquaient clairement la profession.

Ils accueillirent le nouveau venu par un hurrah joyeux.

—Mes petits amis, leur dit Jean Jeudi, votre sympathie m'honore, vous allez voir que je la mérite..... J'arrive de la campagne, où j'ai fait un héritage. J'ai touché la succession de défunt mon oncle. Je suis rentier... Je vous paye à souper ici, je vous mène déjeuner à Asnières, et, quand nous aurons déjeuné, nous dînerons à l'Ile Saint-Ouen, et quand nous aurons dîné nous souperons, et toujours comme ça, tant que dureront les monacos de mon oncle... Ça vous va-t-il ?

Ça leur allait.

Ça leur allait même beaucoup.

Le programme en question devait être religieusement suivi.

Jean Jeudi était en *bordée*, comme disent les matelots à terre. Nous le retrouverons bientôt.

Et voilà pourquoi René Moulin ne l'avait pas rencontré rue Rébeval.

* * *

Pierre Loriot s'était rendu immédiatement aux bureaux du chef de la sûreté en quittant son neveu Etienne ; mais l'employé, auquel il expliqua son affaire avec force détails, lui dit de s'adresser au commissaire aux délégations.

Ce dernier le reçut immédiatement, et croyant le reconnaître lui demanda :

—C'est vous qui êtes venu hier au soir, n'est-ce pas, faire une déclaration relative à un fiacre disparu ?

—Oui, monsieur le commissaire...

—Vous supposiez qu'on vous avait volé votre cheval et votre voiture ?...

—Tout bonnement, monsieur le commissaire.

—Et vous ne les avez point retrouvés ?

—Faites excuse, monsieur le commissaire.

—Où et quand ?

—Ce matin, à la fourrière.

—Eh bien ! alors, vos ennuis sont finis ? vous êtes content ?..

A continuer.

Toute femme qui fait usage du fameux remède "Le Régulateur de la Santé de la Femme" du Dr Larivière, Manville, R. I., sent un bien-être intérieur, une espèce de vigueur qui parcourt tout le corps et donne une vie nouvelle. Le remède est très employé dans les chaumières. Essayez-le. Evans & Sons, agents généraux pour le Canada.—42jno.

L'Enfant pleure, Il veut son Castoria.

CASTORIA

pour les Bebes et les Enfants.

"Le Castoria est un remède si propre à l'enfance que je le recommande comme supérieur à toutes les médecines connues."
DR. H. A. ARCHER,
111 So. Oxford St., Brooklyn, N.Y.

Le Castoria guérit colique, constipation, Les aigreurs d'estomac, diarrhée, éructation, Vermifuge, sommifère, il aide la digestion, Et cela, c'est un fait, sans autre médication.

THE CENTAUR COMPANY, 77 Murray Street, N.Y.

Encore la GRIPPE cet HIVER
ET PEUT-ETRE
Le choléra l'été prochain

Ce terrible fléau, l'influenza ou la grippe, reparaît en Europe, et en peu de temps sera au milieu de nous. Mais il y a un moyen de l'éviter en se munissant d'Arrapaho ou Baume des Montagnes Vertes de Geo. Tucker, et suivre les directions qui sont avec chaque bouteille. Avec ce remède, il n'y a aucun danger à craindre, soit de la grippe ou du choléra. Inutile d'en dire plus long. Les effets salutaires de l'Arrapaho sont assez bien reconnus.
Ne demandez l'Arrapaho à vos amis. Demandez-le à votre pharmacien ou épicier.
Tous les pharmaciens et marchands de gros tiennent ces préparations.

GEO. TUCKER
Le célèbre guérisseur sauvage
429, Rue CRAIG, MONTRÉAL

ARRAPAHO OU BAUME DES MONTAGNES VERTES

Un remède sûr, certain et rapide pour toutes sortes de maux et douleurs nerveuses et inflammatoires. Il n'a pas d'égal. Son action sur les nerfs est merveilleuse. Il arrête les douleurs comme par enchantement. Il devrait être dans toutes les familles, parce qu'il est vraiment un médecin dans votre maison. Il procure un soulagement immédiat. Essayez-le.

DOSE. ADULTES.—A l'intérieur.—Pour le soulagement immédiat des douleurs, de une demi à une cuillerée à thé dans un demi verre d'eau. Il peut être pris dans l'eau chaude ou froide, pure ou sucrée, au goût du patient.
Pour ces violentes attaques de la grippe, de choléra Asiatique, Crampes, Diarrhée, Coliques, Douleurs, Vents dans l'estomac, une cuillerée à thé et la dose répétée tous les demi heure. Nous sommes exposés à la Fièvre, et le BAUME doit être pris à bonne heure le matin avant de sortir.
EXTERIEUREMENT.—Quand il y a une douleur dans les Jambes, Jointures, Pieds, Poitrine, Tête, Gorge, Côtés, Dos, Reins, Bras ou Rhumatisme, frictionnez les parties affectées. Frottez les vigoureusement pendant 5, 10 ou 15 minutes, jusqu'à ce que la peau devienne rouge et que la chaleur se fasse sentir. Pendant quelques jours le patient sentira que le BAUME brûle la peau après la première application, c'est bon signe.
Pour les Maux de Tête, Névralgie, Crampes, Enflures, Douleurs, Erysipèle, Affection de Poitrine (sur salle), trempez à l'extérieur, en enveloppant de flanelle, et prenez intérieurement une cuillerée à thé du Remède dans un demi verre d'eau sucrée toutes les deux heures, jusqu'à soulagement ; pour les Maux de dents et d'oreilles, trempez de la ouate dans le Remède et mettez-la dans la dent ou l'oreille.
Dépôt principal à la pharmacie du Dr Duigenan, spécialiste si bien connu du public.

GRANDE REDUCTION !

Pour le temps des fêtes de

NOEL ET JOUR DE L'AN

E. McConkey & Cie.
TAILLEURS A LA MODE
97, RUE RICHELIEU, 97

Venez au plus tôt pour faire votre choix. Soyez certain que vous trouverez ici les habits les mieux confectionnés pour hommes et enfants, et à meilleur marché que n'importe où ailleurs.

FRS PAYETTE
Marchand-Tailleur
BLOC MOLLEUR - - - RUE RICHELIEU
Vient de diviser son établissement en trois grands départements.
Vêtements confectionnés L'assortiment le plus complet, le plus varié et irréprochable, et prix excessivement réduits.
Vêtements sur commande Coupe perfectionnée et ouvrage garanti, tels que ceux des Paris, Londres et New-Yorks.
Comptoir de mercerie, chemiserie, bonnetterie &c
Pour messieurs. Le plus considérable et le plus élégant de la province Québec, en dehors de Montréal.

EPICERIE DE FAMILLE
TENUE PAR
G. D. HUOT
COIN DE LA
PLACE DU MARCHE et de la RUE CHAMPLAIN
Constamment en mains un assortiment général de
Thé, Café, Sucre, Fleur, Beurre, Sel, Œufs, Jambons, &c
et tout ce qui constitue une épicerie de famille qu'il vendra en gros et en détail
A DES PRIX DEFIANT TOUTE COMPETITION.
M. Huot achète le beurre et les œufs et les paiera aux plus hauts prix du marché soit en argent ou en effets au gré du vendeur.
On trouvera à cette épicerie toutes sortes de Conserves Alimentaires.
L'attention la plus scrupuleuse est portée au service des pratiques qui voudront bien honorer de leur visite.
2-30-90

Approvisionnez vous pour les fêtes de
NOEL et du JOUR DE L'AN
CHEZ
AMÉDÉE BRAULT
66, rue Richelieu, Saint-Jean, P. Q.
LIQUEURS DE CHOIX
Comprenant les meilleures qualités de Brandy, Gin, Rye, Whiskey, etc.
Spécialité de VINS FINS.
Rinodetine, Chartreuse, Absinthe Suisse, Curaçao, Crème de Menthe, de Noyaux, de Vanille, etc, chez A. Brault, 66, rue Richelieu. Assortiment complet de liqueurs de choix comprenant, les meilleures qualités de Xtie Heaney, Martell et Hennessy Bisquit Dubouchet.
Le public achetant chez lui de préférence chez un gérant qui fait un commerce spécial de liqueurs, car il est certain de toujours trouver chez lui des articles de premier choix.
A. BRAULT, 66, rue Richelieu, St-Jean, P. Q. 20-91

POUR CHANCRES, COLIQUES et toutes les maladies des Intestins, s'adresser au
DARVILLER
25c LA BOUTEILLE.
EMULSION
CHLORAMINE PASTILLES
PALMO-TAR SOAP
WEEKS & LEVIN'S EXTRACT
CHARMIN'S SARSAPARILLA
ALLEN'S LUNG BALSAM
MAISONS IMPORTANTES DE MONTREAL
GOLDIE & McCULLOCH SAFES
B.A. NELSON & FILS MANUFACTURIERS DE CORDE, MONTREAL
J.W. PATERSON & CIE Manufacturiers de PAPIERS à Blasé et à Couvrir, Feit Goudronnée, FACADES ET FOURNITURES. Puissance et Assurance. 47 rue Notre-Dame, Montréal.
G. BOIVIN, MONTREAL
SIMPSON, HALL, MILLER & CIE, D'ATTACHES PLIQUES EN CUIR
THE COWAN'S FAVORITE
LES MEILLEURS SUR LE MARCHE
L. O. GROTHE & CIE, Montreal.
BUCKEYE
R. J. LATIMER, 99 RUE ECOLL, MONT.
A. Harbour & Frère, Marchands de BOIS DE SCIAGE
ROLLAND & FILS
PIANOS ET

Le Franco-Canadien.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Pour douze mois $1 00 — Pour six mois $0 50

Invariablement payable d'avance.

Toute semestre commencé se paie en entier, et aucun refus de continuer l'abonnement ne sera accepté à moins que tous les arrérages n'aient été payés.

PRIX DES ANNONCES — Par ligne

Première insertion ..... 10 cts.
Chaque insertion subséquente ..... 5 "

Toute annonce envoyée sans mentionner le nombre d'insertions voulues, sera publiée jusqu'à avis du contraire.

Une remise libérale est accordée pour les annonces à long terme.

Toutes correspondances, lettres chargées, communications, etc., devront être adressées à

I. BOURGUIGNON, Prop.
Saint-Jean d'Iberville

Le Franco-Canadien

ST JEAN, 22 JANVIER 1891

Le parlement fédéral est prorogé pour la forme, mais non pour la dépêche des affaires, au 28 février prochain.

Nous regrettons d'apprendre la mort de M. Caisse Lavallée, l'éminent physicien, arrivée dimanche à Boston. Il laisse une femme et plusieurs enfants.

M. Craig, député conservateur à la législature d'Ontario, vient d'être invalidé pour avoir payé les frais de transport de certains électeurs aux bureaux de votation.

On dit dans les cercles ministériels de Québec que M. Robidoux aurait offert à M. Lawrence J. Cannon, avocat, d'Arthabaska, la position de substitut de procureur-général.

La nomination de M. Antoine Taschereau à la charge d'inspecteur des importantes divisions minières de Beauce et de la Chaudière est de nature à causer une vive satisfaction à tous ceux qui s'intéressent à l'industrie des mines dans notre province.

La nomination pour la mairie, à Montréal, et celles pour les fonctions d'échevins ont eu lieu lundi dernier. La votation aura lieu lundi prochain, le 2 février. MM. Grenier et McShane briguent les suffrages des électeurs de Montréal pour la mairie de notre métropole.

M. A. J. Horan, du département de la justice, Ottawa, est entré comme novice chez les Frères capucins, dans la capitale. M. Horan, qui est natif des provinces maritimes, a été converti au catholicisme il n'y a que deux ans. A cette occasion sir John Thompson, ministre de la justice, agissait comme parrain.

Admirons le patriotisme de nos bonnes gens. Ils en sont à désirer que M. Mercier échoue dans son emprunt, chez les capitalistes européens. Le saint *Journal des Trois Rivières* forme ce *pieux* désir. Pénible la province pourvu que M. Mercier succombe.

Doux agneaux, que vous êtes charitables et patriotes !

Le gouvernement de Québec offre une récompense de $500 à quiconque, n'étant pas le coupable, découvrira et fera connaître l'auteur du meurtre de Clarisse Hudon dit Beaulieu, épouse de Joseph Houle, de la Pointe du Lac.

On sait que malgré une longue enquête l'assassin n'a pu être découvert et que la jeune Sévère Houle, le neveu de la victime, arrêté sous soupçon, a subi son procès et a été acquitté.

La presse conservatrice elle-même est unanime à faire l'éloge de l'honorable M. Laurier qu'elle considère comme un des plus grands hommes d'Etats et un des orateurs les plus éminents du jour

Nous lisons dans le *Canada* :

"L'*Evening Journal* dit que l'honorable M. Laurier fera honneur au Canada, lorsqu'il portera la parole devant la Chambre de Commerce de New-York. Le confrère considère le chef de l'opposition comme un des plus beaux orateurs du pays.

C'est certainement un des *parliamentary speakers* les plus distingués que nous ayions jamais eus."

On s'agite beaucoup de ce temps-ci dans les cercles ministériels. Tous les jours les ministres se réunissent par petits groupes en conciliabules mystérieux.

Les adversaires déclarés pu la réciprocité commerciale deviennent de plus en plus inquiets du mutisme de sir John Macdonald, qui ne souffle mot sur ce qu'il entend faire. Le vieux chef refuse obstinément de se prononcer pour ou contre la Réciprocité.

Il résulte de tout ce malaise qui règne parmi les ministériels que les rumeurs de dissolutions prochaines du parlement fédéral s'accréditent plus que jamais. Il semble que sir John a l'intention de faire les élections générales avant qu'il soit forcé de choisir entre la Réciprocité et la politique de l'ultra-protectionnisme et des monopoles.

On croit que Terreneuve, en faisant des ouvertures aux Etats Unis pour établir le libre échange, a forcé la main aux gouvernements de l'Angleterre et du Dominion, et tout indique un brusque changement de la politique de sir John.

Parlant de la situation financière et commerciale du pays, un banquier qui fait beaucoup d'affaires avec le gouvernement d'Ottawa, a dit aujourd'hui :

"On ne saurait ignorer plus longtemps que le Dominion est dans la situation la plus déplorable. Il n'y a pas d'argent dans le pays, et il n'en entre pas. L'argent retire des caisses d'épargne ne va pas aux autres banques : il reste dans les mains des particuliers, qui l'emploient. Les marchands se plaignent beaucoup de cet état de choses.

"Si réellement il existe un surplus considérable des grains récoltés au Nord-Ouest, ce surplus reste emmagasiné et ne se vend pas.

Le commerce de bois est stagnant, et le bill McKinley enraye le courant de notre trafic avec les Etats Unis

On a été obligé dans ce mois-ci de tirer une somme énorme du trésor public et l'envoyer à l'étranger pour payer l'intérêt de la dette du Dominion, les dettes municipales, les obligations de chemins de fer, etc. Ces paiements vont empirer encore plus la situation."

LA FLUXION

Si les douleurs dues à la carie dentaire offrent en toutes saisons la même fréquence et la même intensité, il n'en est pas de même de la périostite et du gonflement généralisé qu'elle provoque, phénomène désigné vulgairement sous le nom de fluxion. Celle-ci en effet, se produit plus particulièrement en hiver, et c'est également dans la saison froide qu'elle présente une plus grande intensité dans ses caractères : gonflement, douleur, durée. Aussi est-ce à ce moment que doivent plus amèrement regretter leur négligence, ceux qui se sont abstenus, malgré les conseils de tous, de l'usage exclusif et régulier de l'*Elixir dentifrice des RR. PP. Bénédictins de l'Abbaye de Soulac*. Qu'ils n'attendent donc pas davantage pour revenir à ce précieux dentifrice, s'ils veulent, en dehors d'une amélioration immédiate, n'avoir plus rien à craindre de la carie dans l'avenir.

A. SEGUIN, Bordeaux
Elixir : 2, 4, 8, 12 et 20 *Fr.*
Poudre : 1.25, 2 *et* 3 *Fr.*
Pate : 1.25 *et* 2 *Fr.*

Se trouve chez tous les Parfumeurs, Coiffeurs, Pharmaciens, Droguistes et Merciers, etc.

L'Enfant pleure, Il veut son Castoria.

DEUX POIDS ET DEUX MESURES

Dans les premiers jours du mois prochain, le premier ministre de la province et l'honorable M. Shehyn, partent pour l'Europe dans le but de faire flotter les débentures de la province pour l'emprunt de dix millions, autorisé à la dernière session.

Les conservateurs font des gorges chaudes à propos de ce voyage.

MM. Mercier et Shehyn s'en vont faire un grand voyage de plaisir où ils vont se la couler douce, redisent en chœur, avec un accord charmant, les coryphées de la presse bleue.

Vraiment, vous faites trop grande dépense d'esprit pour un commencement d'année et vous courez risque d'en manquer d'ici à la St-Sylvestre.

Voyons, qu'y a-t-il d'étonnant là-dedans ?

La législature de cette province autorise un emprunt de dix millions. Voilà le fait. Et maintenant, on blâme le premier ministre et le trésorier de son gouvernement de se rendre sur les marchés monétaires de l'Europe pour le contracter ?

Mais au contraire, il faut les en louer, les approuver.

En faisant ce voyage, nos ministres ont un but louable. Celui d'épargner autant que possible des dépenses de courtage et de commissions de tout genre. Au lieu d'occasionner une dépense, finalement ils opèrera une économie. L'avenir le dira.

Mais nos adversaires n'étaient pas si scrupuleux que cela, en 1882, lorsque le trésorier Wurtele, autorisé par la Chambre à faire un emprunt *avec l'entente expresse qu'il serait fait au Canada*, déclarait, comme argument en faveur de la réalisation de l'emprunt dans le pays, qu'il offrirait un placement sûr aux personnes qui avaient des capitaux disponibles et retiendrait dans le pays le forts montants qui autrement sortiraient du pays chaque année pour le services des intérêts. Il devait de plus économiser la commission sur le paiement de l'emprunt, celle de la différence du change, éviter les pertes d'intérêts sur les remises de fonds, les timbres sur les obligations, la commission à la banque sur change pour la remise des fonds pour payer les obligations, les frais d'enregistrement et de transports, etc., etc.

Au lieu de tenir toutes ces belles promesses, le trésorier d'alors négociait pour un emprunt de £500,000 sterling, à 5%, principal et intérêts payables, à Londres, en Angleterre. De plus, on connaissait le tout, du charmant petit scandale des $30,000, de Forget & Cie., qui en réalité fit perdre à la province la bagatelle de $59,000. Et durant toutes ces manigances ont chantait, sur tous les tons, les louanges de M. Chapleau dont M. Wurtele était le grand prophète.

Voilez vous la face, braves pharisiens.

M. Mercier réussira dans cet emprunt comme il a réussi dans tout ce qu'il a entrepris depuis que la faveur populaire l'a porté au pinacle.

Aidé de son puissant concours, toujours désintéressé, l'emprunt se fera et vous n'y verrez pas éclater les scandales qui ont distingué celui de 1882 que nous venons de signaler.

A leur tour, deux autres ministres du gouvernement de M. Mercier, les honorables MM. Robidoux et Langelier, subissent, actuellement, les sarcasmes de nos adversaires.

Il est vrai de dire, qu'ils ne s'en portent pas plus mal, au contraire.

D'où vient la cause de tout ce tintamarre ? Précisément du fait que le procureur général et le secrétaire de la province, ayant des améliorations importantes à faire dans leurs départements respectifs, se proposent d'aller étudier, sur les lieux, aux Etats-Unis, le fonctionnement des asiles et des prisons.

Parce qu'il leur faut étudier *de visu*, les différents systèmes qu'ils désirent préconiser, éclairer leur jugement, puiser aux sources les renseignements utiles et nécessaires, on les blâme.

Ainsi, il est parfaitement connu que la prison de Montréal ne suffit plus à loger les détenus. Elle est encombrée et demande des réparations immédiates et considérables.

L'intention du gouvernement, d'accord avec le vœu unanime des citoyens bien pensants de la grande métropole, est de construire une prison nouvelle, plus grande, plus spacieuse que l'ancienne et dans un endroit assez écarté pour donner aux internés à défaut de liberté, du moins un peu d'air.

Or, comme l'administration des prisons tombe sous le contrôle direct du procureur-général, et que les prisons des Etats-Unis sont remarquables au point de vue de l'architecture et de l'organisation, l'hon. M. Robidoux fait un acte de sagesse en les visitant, accompagné de l'architecte du gouvernement.

Il en est de même du secrétaire provincial. Les asiles d'aliénés sont sous son contrôle. D'un jour à l'autre, l'hon. M. Langelier sera peut être obligé, si les conformant point à la nouvelle législation que vient d'inaugurer le gouvernement dont il fait partie, à la dernière session, de voir à la construction de nouveaux asiles.

L'examen attentif qu'il aura alors fait de ces établissements, lui sera d'une grande utilité et qui profitera de ses lumières, si ce n'est notre province.

Mais non, nos adversaires ne raisonnent pas tant que cela.

Il leur faut blâmer quand même ce qu'ils ont admiré chez leurs amis.

Toujours deux poids et deux mesures.

Exécution d'un sauvage à la Colombie Anglaise.

New Westminster, C. A., 18 janvier.—Hier, dans le préau de la prison de cette ville, a eu lieu l'exécution d'un vieil indien de 80 ans, nommé Slumach, trouvé coupable du meurtre de Louis Bee, métis.

Le crime que Slumach vient de payer de sa vie a été perpétré sans provocation aucune de la part de la victime.

Le 8 septembre dernier, Louis Bee était à pêcher dans la petite rivière Lillooet, lorsque tout-à-coup le vieux Slumach sortit du bois et le tua raide d'un coup de carabine.

Le meurtrier transporta ensuite le corps de sa victime dans un canot, alla le jeter dans le centre de la rivière et s'enfuit dans la forêt,

Plus tard, il se livra de lui même à la justice et fut condamné à mort le 16 novembre dernier.

Le PROCHAIN RECENSEMENT

Vers le 1er avril prochain, le gouvernement fédéral aura complété toutes les mesures utiles pour faire un recensement du Canada, aussi complet qu'il est possible de le désirer. Mais si d'un côté les autorités font tout en leur pouvoir pour se rendre un compte exact des progrès du pays durant la dernière décade, de l'autre il convient que le peuple n'entrave pas l'œuvre du recensement, mais au contraire lui prête son aide le plus efficace. Un nombre considérable d'officiels préposés à cet objet, parcourreront tous les endroits habités du pays et poseront des questions aux gens : sur leur personne, leur origine, leur famille, leurs biens, leur religion, etc., etc. A toutes ces questions chacun devra répondre d'une façon aussi précise que possible et se faire même un impérieux devoir de le faire. On est assez porté à croire dans les classes populaires que le but du recensement est de rechercher les moyens de mieux taxer le peuple en connaissant mieux sa fortune. C'est là une vieille légende absurde.

Les recensements sont tout simplement des constations officielles des populations, de son progrès ou de sa décadence durant une période déterminée. La période adoptée est le dixième d'un siècle ou encore le tiers d'une génération. Si au moyen du recensement, il est constaté qu'il y a eu progrès durant les derniers dix ans, le gouvernement, s'il est composé d'hommes d'Etat capables, recherchera le meilleur moyen d'accroître la somme de ce progrès par une législation convenable. Si, au contraire, le recensement ne constate pas de progrès, il devient du devoir du gouvernement d'en savoir le pourquoi et de porter remède au mal. En somme, le recensement est pour un peuple ce qu'un inventaire est pour un marchand ; il a pour but de savoir où il en est dans ses affaires.

Autrefois, le rencensement servait de base de recrutement des troupes. C'était au temps où la guerre existait à l'état permanent entre les peuples des deux continents d'Europe et d'Amérique, et c'est pour cela que dans les masses populaires de notre province, dans les campagnes particulièrement, on se figure encore qu'il a pour but de compter la quantité de chair à canon qui peut être utilisée en cas de conflit avec une nation étrangère.

Nous espérons que les hommes d'affaires de toutes les localités de la province feront comprendre à leurs amis et à leurs connaissances, le véritable objet d'un recensement et les inviteront à fournir de bonne grâce les renseignements qui seront demandés. Il est d'une extrême importance que la province de Québec fasse bonne figure dans le recensement prochain, fet nous savons qu'il en sera ainsi, pourvu que tout le monde fasse son devoir.

EN IRLANDE

Le silence comme l'apathie de la politique européenne permettent à la politique européenne permettent à la galerie attentive de suivre le drame passionnant qui se déroule en Irlande. L'intérêt s'y concentre avec l'émotion naturelle que donne la lutte inégale d'un homme contre une ligne de conjurés. Il n'y a pas en ce moment de spectable en ce monde qui vaille celui-là.

Pour beaucoup, pour la masse dans indifférente, c'est un sport comme un autre ; la manie de défis et de paris est telle qu'on finit par traiter les événements de la vie publique des peuples avec autant de sans façon que des courses de chevaux ; chacun adopte ses couleurs, ses champions favoris et met sa conviction, ses préférences sur l'homme le plus fort comme les amateurs des pistes d'entraînement mettent leur argent sur le poulain le plus rapide.

En Angleterre, ce jeu est tellement entré dans les mœurs qu'on y organisera bientôt des tableaux de cote politique ; que des bookmakers spécieux donneront à tant contre un Gladstone et lord Salisbury pour le grand-prix des élections générales du Royaume Uni.

Vraiment la bataille engagée en Irlande mérite mieux qu'un banal empressement et une égoïste curiosité de théâtre ou de cirque. Le sort d'une race en dépend.

Au moment où l'Irlande touchait le port, où son affranchissement n'était plus qu'une question d'heures, que la rançon d'un dernier et facile coup de collier,—elle a la douleur d'être déchirée par le cynisme de ses propres tribuns.

Elle reste indécise et troublée entre ses défenseurs partagés en deux camps, se maltraitant comme des frères ennemis.

Il n'y a plus à revenir sur une rupture qui a été du premier coup définitive et s'est envenimée sans transition. Mais qu'en sortira-t-il ?

Frappé d'excommunion majeure par M. Gladstone, renié par la majorité des députés de son groupe, flétri par les évêques de sa propre patrie, dénoncé par les libéraux anglais comme responsable du recul subi par le *Home rule*, ironiquement applaudi par les conservateurs tout heureux des blessures irréparables que reçoivent par sa main ses alliés de la veille,—Parnell, malgré la promptitude de conception de d'exécution qui le servirent au début de sa mission, il essaye vainement de ramasser les morceaux de son parti brisé, de reconstruire l'unité subitement détruite de son œuvre de vingt ans.

Démocrate, il en appelle au peuple d'où il puisait sa force, d'où il espérait tirer une revanche foudroyante comme son désastre : il lui demandait un verdict d'absolution, mais le verdict populaire a été contre lui.

Pour un grand nombre de ses compatriotes Parnell est une victime, tout accepté, tout pesé. Mais une question bien plus grave que celle de son propre sort se pose pour sa conscience et il est permis de dire pour sa mémoire ; car tout homme qui représente une idée, une cause, un peuple, est de ce fait même devant la propérité. Il ne s'appartient plus entièrement.

Pour mériter et légitimer la reconnaissance d'une nation, l'admiration de l'histoire, il faut que la personne s'absorbe dans le rôle générale et nécessairement désintéressé qu'elle est appelée à jouer.

A ce titre seulement les *individualités principales et culminantes* qui dominent et dirigent les grandes tragédies humaines sont à la hauteur de leur tâche.

Eh bien ! pour Parnell, il s'agit de savoir si sa combativité est dangereuse ou utile désormais pour son pays, si l'intérêt de l'Irlande se confond toujours avec le sien, en un mot s'il est sûr d'assurer la victoire de ses concitoyens en cherchant à maintenir obstinement son drapeau. C'est une honte pour ses adversaires qu'il ait été exposé à des avanies, à des outrages, à des sévices que sa santé et sa vie même aient été mises en danger par des brutalités odieuses : mais ce serait peu s'il eût gagné la partie pour les Irlandais.

Il est malheureux que la malveillance ait transformé et désaturé la situation ; que M. Parnell en s'imposant jusqu'au bout se soit heurté à des forces supérieures, ait compromis son prestige, son passé et entraîné ses compatriotes à la ruine ou du moins à la capitulation momentanée de leurs espérances.

Au point élevé qu'avait atteint la noble volonté de Parnell, être diminué, c'était être presque coupable. Autrefois César n'admettait pas que sa femme fut soupçonnée ; il est aussi mauvais que le chef d'un puissant parti soit soupçonné, même injustement.

C'est à cette condition unique que le libérateur de l'Irlande eût confondu des attaques abjectes et des ennemis de mauvaise foi. L'ambition généreuse, qui doit survivre même à un échec inique, lui inspirera quelque jour le sacrifice moral qu'il a refusé de faire devant une sommation injurieuse.

Rien, hélas ! ne sert de combattre des faits ; un homme seul ne saurait résister à l'assaut de toutes les puissances politiques et sociales. Vainqueur ou vaincu à Kilkenny, Parnell a trop usé son crédit et sa popularité pour se rendre l'ascendant dont il avait besoin à Londres. Il est obligé de couper en deux irrémédiablement le pays pour lequel il a combattu, souffert et failli vaincre.

ELECTIONS MUNICIPALES

La Patrie.—Conseillers sortant : MM. Ls. Dansereau, Et. Gobeille et Cyrille Bernier.

Elus par acclamation : MM. Ls. Dansereau et W. Smith. Après contestation entre MM. Fortunat Choquet et P. L. N. Provost, ce dernier a été élu par 13 voix de majorité sur son concurrent. La votation n'a duré qu'une journée.

Le conseil est composé comme suit : Ls. Dansereau, Ls. Côté, Et. Gîard, M. Dupré, S. Paquet, W. Smith, P. L. N. Provost.

Secrétaire-trésorier : Dr C. F. X. Provost.

—Nous avons eu dimanche dernier les élections annuelles de notre cercle agricole. Tous les anciens officiers ont été réélus : Président, F. Gosselin ; vice-président, S. Rollin ; secrétaire, P. L. N. Provost ; trésorier, Jos. Dubreuil. Notre cercle est prospère et bien apprécié de notre classe agricole.

Weedon.—Etat des régistres de cette paroisse pour l'année 1890 : baptêmes 175, sépultures 51, mariages 17.

—M. Adjutor Lussier a été nommé marguiller en remplacement de M. Geo. Patry, sortant de charge.

—Elections municipales—Municipalité de la paroisse : MM. Joseph Bourque et Jérémie Surprenant, réélus.

Municipalité du village : M. Siméon Fontaine réélu, et MM. Narcisse Trahan et Joseph Harpin remplacent MM. Edmond Beaudry et Simon Bourque.

Municipalité du lac Weedon : MM. Eusèbe Brodeur et Joseph Lussier, réélus.

Ham Sud.—Noms des conseillers sortant, Cléophas Filiault, Philias Auger et Augustin Lachance.

Elus par acclamation, le 12 janvier 1891 : Cléophas Filiault, Philias Auger et Cyrille Doucet.

Noms des conseillers en office : Cléophas Filiault, William Thompson, Louis Desrochers, Cyrille Doucet, Philias Auger, Isaac Goodenough et Joseph MacKay. O. Lamoureux, Sec.-Trésorier.

Massawipi—Conseillers : MM. Avery Ives et G. W. Kezar.

Bebbe Plain—Conseillers élus : C. H. McClintock, G. H. House et N. A. Blake.

Stanstead—M. T. B. Rider a été réélu conseiller et James E. Davidson en remplacement de Wm. H. Brevoot.

Barnston—George Hall réélu et James A. Parker élu en remplacement de M. Papineau qui a décliné l'offre d'une nouvelle réélection.

St-Elie d'Orford—MM. J. A. Camirand et W. A. Hale ont été réélus conseillers municipaux par acclamation.

Waterville—MM. F. G. Gale, H. M. Barnard et C. O. Swanson, élus par acclamation.

Magog—Elus : MM. E. H. Guilbert, E. D. Smith et L. H. Gendron.

Granby—Elus : MM. A. C. Savage, Ls Paré et J. C. Burr.

Compton—MM. J. A. Dufort et W. Thwaits, élus conseillers par acclamation.

Notre Dame de la Victoire de Lévis.—M. J. B. Hallé réélu, M. Ed. Lagueux élus en remplacement de M. Frs Couture du troisième rang.

St-Jean Chrysostôme, Lévis—M. Joachim Goulet a été élu en remplacement de M. Chs Carrier, et M. G. Cantin en remplacement de M. J. B. Carrier.

St-Anselme, comté de Dorchester.—M. Pitro Lacasse et M. Baillargeon ont été élus conseillers municipaux.

Ste-Claire, comté de Dorchester.—MM. Ed. Morrissette et Laurent Bouchard ont été élus conseillers en remplacement de MM. Geo. Goulbout et Joseph Dion.

St-Christophe.—MM. Alfred Moreau et Joseph Daigle ont été élus conseillers à l'unanimité.

Victoriaville.—MM. Joseph Ed. Auger, Achille Gagnon et Joseph Vézina ont été élus conseillers, par acclamation, M. D. O. Bourbeau ayant résigné.

Princeville.—M. Joseph Bissette est élu conseiller par acclamation.

Warwick.—MM. Félix Baril et Edouard Barbin, sont élus conseillers par acclamation.

St Rémi de Tingwick.—MM. Oct. Picard et Thomas Buttler ont été élus conseillers à l'unanimité.

St Albert de Warwick.—MM. Stanislas Houle, Sr., et Joseph Ducharme Sr., ont été élus conseillers à l'unanimité.

Ste Clotilde de Horton.—MM. Alphonse P. de Courval, Léon Roberge et Honoré Côté, élus par acclamation.

Ste Anne du Sault.—MM. Adolphe Daveluy réélu, et Gaspard Pellerin, élu en remplacement de Philippe Richard.

Chester Nord.—MM. Honoré Beaupré et Onézime Henry, élus conseillers à l'unanimité.

St Norbert.—MM. Pierre Cantin, et Edmond Talbot, ont été élus conseillers à l'unanimité.

Stanford.—MM. Clément Lamy et Ludger Baril par acclamation.

St-Louis de Blanford.—MM. Cyriac Beauchêne et Alfred Demers, par acclamation.

Somerset-Sud.—M. Léon Provencher, a été réélu conseiller. Auguste Bérubé, élu conseiller en remplacement de Rodolphe Carrier, sans contestation.

Village de Princeville.—M. Brissette ayant été élu par acclamation, la lutte s'est faite pour l'autre conseiller à élire, entre M. F. F. Jutras, et M. N. Paradis, M. Jutras a été élu par 13 voix de majorité.

St-Athanase.—MM. Pierre Ouimet, Isaie Messier et Louis Dupuis ont été les conseillers municipaux.

M. LETONDAL

L'été dernier, M. Letondal, le pianiste si bien bonnu de Montréal, partait avec sa famille pour aller passer quelque temps à Paris.

On sait que M. Letondal était aveugle depuis l'âge de cinq ans. Or, une lettre reçue de Paris annonce que grâce à une opération que nous pouvons dire merveilleuse, M. Letondal voit maintenant parfaitement bien.

Cette guérison de notre pianiste populaire fera, nous en sommes convaincu, un bien grand plaisir à tous ceux qui ont l'avantage de connaître cet artiste distingué, cet excellent citoyen, cet ami dévoué de la jeunesse chrétienne, qui a nom M. Letondal.

LE COLLEGE SAINT JEROME

DÉTRUIT PAR LE FEU

Le collège de Saint-Jérôme, n'est plus qu'un monceau de cendres.

Vers cinq heures samedi le tocsin annonçait l'incendie.

Le feu avait pris dans la chapelle et avait été communiqué par le tuyau du poêle. Les flammes se répandirent avec rapidité et bientôt tout l'intérieur de la chapelle fut en feu.

La marche de l'incendie fut arrêtée par le mur en brique qui séparait la chapelle du collège. Ce qui permit aux pensionnaires, une trentaine environ, d'évacuer le dortoir sans danger et de sauver leurs valises et leurs vêtements.

Les Pères de Ste-Croix eurent aussi le temps de sauver la plus grande partie de leur mobilier.

La pompe à vapeur fut sur les lieux environ vingt minutes après l'alarme.

Lorsqu'on voulut la faire fonctionner, on s'aperçut que l'eau du réservoir était gelée.

Mais les flammes avaient dû à fait de tels progrès qu'une forte brigade n'aurait pu sauver le collège.

A sept heures, l'établissement n'était plus qu'une masse de raines fumantes.

L'édifice seule a coûté au-delà de $8,000 en 1874 et on y avait fait depuis des additions importantes, entre autres la chapelle, qui en augmentaient encore la valeur.

Outre tout l'ameublement de la chapelle, qui a été consumé en entier, le feu a encore dévoré la bibliothèque, qui contenait au delà de mille volumes d'ouvrages précieux, la lingerie, les provisions pour l'hiver, etc.

Il est assez probable qu'aucune assurance ne couvrait la valeur du mobilier.

Les Pères Sainte-Croix donnaient dans cette institution un cours commercial et un cours élémentaire pour les jeunes garçons du village. Il y avait trois cents élèves.

Ce collège avait été fondé en 1874 par M. le curé Labelle.

Il était question depuis longtemps de construire une nouvelle bâtisse, vu que l'ancienne ne répondait pas aux besoins de l'institution.

L'hiver dans les vieux pays

Madrid, 22—Une violente tempête de neige a sévi hier, dans les localités environnantes et le froid est très grand par toute l'Espagne.

Dans le district de Malaga, les chacals font de terribles ravages dans les troupeaux de moutons et ils apparaissent en si grand nombre que les habitants en sont effrayés.

Alger, 22—Il y a environ une semaine, la nouvelle arrivait à Tlemcan que les habitants de Sebdou, petit village de la province d'Oran, étaient enneigés sans espoir de salut et se mouraient de faim. Ils avaient épuisé leurs provisions avant l'arrivée du courrier à Tlemcen et il paraît qu'on en était réduit à tuer les chevaux, les mules et même quelques chameaux, pour les manger.

Les habitants de Sebdou attendaient un convoi de provisions. Les autorités militaires de Tlemcen avaient envoyé une grande quantité de provisions avec une escorte, mais au bout de deux jours le convoi s'est trouvé enneigé et on vient d'apprendre que les vivre n'ont pu parvenis Sebdou. On fait tous les efforts possibles pour se mettre en communication avec Sebdou, mais on entretient des craintes sérieuses sur le sort des habitants de ce village.

Les soldats français en Afrique, peu habitués à la température qu'il y fait, ont peine à résister et souffrent grandement du froid.

Hongrie, 22—La sévérité du froid et l'étendue de pays où il sévit sont plus grandes que jamais jusqu'ici. Le trafic sur les chemins de fer est partout presque complètement suspendu. Plus de mille hommes sont employés à enlever la neige des rues de Berlin.

Les compagnies de tramway, à Vienne, emploient quatre milles hommes à enlever la neige de leur voie ferrée.

Les chemins de fer, en Autriche, sont couverts de neige, des grandes quantités de provisions sont enneigées et les prix des vivres sont très élevés.

Les ports de Lubeck et Rostock, sont encore fermés par la glace, ainsi que celui de Kiel.

A Hambourg, le froid a encore augmenté et la navigation est considérablement gênée par les glaces flottantes.

A Bremerhaven, il y a beaucoup de glace sur la rivière, mais pas assez, cependant, pour arrêter la navigation.

Les secrets du spiritisme

UN VIEUX FERMIER DEVIENT SUBITEMENT LE BANQUIER DU PARADIS—ARRESTATION DE DEUX ESCROCS.

Un bien amusant procès, quoiqu'il ait duré quatre jours, s'est plaidé cette semaine à Montrose, [E.-U.] Les époux l'hilander et Olive Brown, se faisant passer pour spirites, étaient accusés d'avoir escroqué une somme de $3,000 à un vieux fermier de leurs amis, du nom de Paul Hill, par un procédé vraiment unique.

Inconsolable de la perte de sa femme, Adélaïde, morte depuis de nombreuses années, Hill aimait beaucoup à aller chez sesamis parceque Mme Olive Brown, se disant medium, lui donnait, a chacune de ses visites, des nouvelles de la chère défunte, avec l'esprit de laquelle elle avait, disait elle, de fréquent entretients. Les vieillard éprouvait un tel plaisir à entendre parler d'Adélaïde, qu'il croyait aveuglément à toutes les histoires merveilleuses que lui contaient Brown et sa femme. Or, un jour, pour éprouver la crédulité de Hill, Mme Brown lui dit qu'Adélaïde était dans la misère dans l'autre monde et qu'elle avait un pressant besoin d'argent. Sur les conseils de la spirite, Hill s'est empressé de mettre un billet de $10 entre les feuillets de la bible de Mme Brown pour la pauvre Adélaïde.

Dès lors, les demandes d'argent pour Adelaïde se sont renouvelées à chaque visite que le crédule Hill faisait à ses amis les spirites, et chaque fois, il ne manquait pas de glisser $20 ou $30 dans la fameuse bible. Il devait bien ça à la pauvre défunte qui lui avait laissé toute sa fortune en mourant ! Et puis le Seigneur lui savait gré de n'avoir point oublié la morte. " Quel brave homme, ce Hill, avait dit un jour le Seigneur, en causant devant la porte du paradis avec saint Pierre et saint Paul, qui l'avaient répété à Mme Brown. C'est le meilleur des hommes, qui sont actuellement sur la terre."

Le vieillard ne se tenait pas d'aise, en écoutant toutes ces histoires. Un jour, le Seigneur lui-même, ayant eu besoin d'argent, a songé à son bien-aimé Hill, et celui-ci s'est empressé de vendre une de ses fermes pour en prêter le prix au bon Dieu. Hill est devenu ainsi le véritable banquier du paradis, prêtant successivement au Seigneur, aux anges et aux saints. Mais, comme aucun de ses débiteurs ne lui renvoyait jamais rien, le naïf fermier a fini par comprendre qu'il était indignement joué, et il a fait arrêter les époux Brown.

Tous les faits que nous venons de rapporter ont été prouvés, et le jury de Montrose, après une courte délibération, a rendu un verdict déclarant Olive Brown et son mari coupables d'escroquerie. La sentence n'a pas encore été prononcée.

—Il y aurait bien moins de cas de consomption si le rhume de cerveau et le catarrhe n'étaient pas tant négligés. Le Baume Nasal est un remède certain et on devrait s'en servir à l'apparition des premiers symptômes.

Quelques conseils comme étrennes.

Ne cherchez pas à faire du profit sur des marchandises avariées que vous avez encore.

Ne vous séparez pas d'un commis dont vous êtes content pour quelques cents d'augmentation qu'il vous demande.

Ne vous disputez jamais avec un client.

Ne négligez pas de faire votre inventaire tous les six mois, même tous les trois mois, s'il est possible.

Ne laissez pas un acheteur attendre que vous ayez terminé ce que vous faite.

Ne soyez familier ni avec un client ni avec un commis voyageur.

Ne placez pas vos balances sur le comptoir de façon que l'acheteur ne puisse les voir.

N'insistez pas pour envoyer à un acheteur les marchandises qu'il a dit vouloir emporter lui même.

Ne vous mettez pas à dépenser si votre commerce marche bien, ni à faire des améliorations inutiles.

Ne faites pas de longs crédits.

Ne perdez pas votre argent par grosses sommes après l'avoir gagné sou par sou

CAUSE D'ALARME

Le grand nombre de filles pâles, étiolées et amaigries que l'on rencontre tous les jours est un sujet réel de crainte. Les jeunes filles de la génération actuelle ne sont pas ces fillettes pleines de santé, de vigueur, au teint rosée qu'étaient leurs mères et grand'mères. Leur teint est pâle, blême, on dirait des visages de cire. Elles sont les victimes de palpitations de cœur, de bourdonnements de tête, de mains et des pieds froids, de syncopes rémittentes, de maux de tête affreux, de douleurs dans le dos, de respirations difficiles et d'autres symptômes alarmants.

Tout cela denote la chlorose et l'anémie ou en d'autres termes, un sang aqueux ou appauvri qui ne remplit pas ses fonctions normales. Si on ne l'enrichit pas immédiatement par des remèdes naturels, qui donnent aux globules sanguins, leur coloration et leur vitalité naturelles, les maladies organiques et une mort prématurée en seront le résultat fatal et inévitable. Cela n'est-il pas suffisant pour vous alarmer. Mères, vos filles souffrent-elles ? Quelques-uns des symptômes ci-dessus indiqués existent-ils ou d'autres irrégularités naturelles à cette période critique de leur vie se montrent-elles. S'il en existe et si vous tenez à conserver vos enfant ne tardez pas à vous procurer un remède qui les sauvera. Retardez, dans ces cas, est non seulement dangereux, mais positivement criminel. Les Pilules Roses du Dr Williams pour les personnes pâles est un spécifique contre les cas de ce genre. Ces pilules ne sont pas ce que l'on appelle une médecine brevetée, mais bien un remède préparé avec le plus grand soin d'après la formule donnée, par un médecin de grande expérience, qui en avait fait usage, avec un succès invariablement certain.

Ces pilules contiennent en abondance ces éléments qui stimulent le sang et lui donnent cette riche coloration rouge nécessaires à sa vie. Elles sont toujours des reconstituants infaillibles du sang et un tonifiant pour les nerfs, agissant sur le système d'une manière naturelle et rendant santé et force à tous ceux qui souffrent de l'état appauvri du sang ou d'aucune de ces faiblesses qui sont inhérente à la femme. Les Pilules Roses du Dr Williams sont en vente chez tous les marchands généraux et chez tous les pharmaciens, ou seront expédiées franco sur réception du prix (50c la boîte), en s'adressant à la Dr Williams Medecine Co., Brockville, Ont. 31-4i

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
District d'Iberville.

COUR SUPERIEURE

Mardi, le treizième jour de janvier, mil huit cent quatre-vingt-onze

PRÉSENT : EN CHAMBRE

L'Honorable M. LE JUGE CHARLAND

No 81

Dans l'affaire de

ISRAEL ROSENSTEIN, de la ville de Saint Jean, dans le district d'Iberville, commerçant.

Défendeur failli.

vs.

EDWARD C. DUMARESQ, marchand, de la cité et du district de Montréal, et y faisant affaires seul comme tel sous les nom et raison de " Dumaresq & Co."

Créancier requérant.

Il est ordonné sur la requête du dit créancier requérant, EDWARD C. DUMARESQ, qu'une assemblée des créanciers du dit Israël Rosenstein, ait lieu devant un juge de cette Cour, dans la salle d'audience, au Palais de Justice, dans la ville de St-Jean, dans le district d'Iberville, mardi, le vingt-septième jour de janvier mil huit cent quatre-vingt-onze, à dix heures de l'avant-midi ; pour là et alors donner leur avis sur la nomination d'un curateur aux biens du dit Failli et sur toutes autres matières qui leur seront alors légalement soumises.

Et il est en outre ordonné au dit Défendeur failli et absent, Israël Rosenstein, de comparaître devant le dit juge, à la dite assemblée des créanciers, au lieu, jour et heure sus-mentionnés.

(Par ordre)
MARCHAND & MARCHAND,
P. C. S.
33-1i

AVIS

ATTENDU que M. JOSEPH OLIVIER MARTEL, cultivateur, de la paroisse de Ste Brigide, district d'Iberville, m'a fait une cession de tous ses biens, pour le bénéfice de ses créanciers, et attendu qu'à une assemblée des dits créanciers, telle cession a été acceptée.

Avis est par le présent donné que MARDI, le 27 JANVIER COURANT, à une heure de l'après-midi précise, au domicile du dit Martel, je vendrai tous ses biens meubles, puis les immeubles, savoir :—

1o Une terre située en la dite paroisse, de 2x30, et étant le

NAISSANCES

En cette ville, le 17 courant, l'épouse de M. Alphonse Bélanger, un fils.

MARIAGES

A Iberville, le 20 courant, par le révérend M. Benoit, M. Joseph Emerie Allard, ci-devant de St Athanase et maintenant établi à St Johns, Dakota, à Dlle Joséphine Guillet, de St Athanase.

L'heureux couple se propose de faire une tournée dans les Etats de l'Est et de faire visite à leurs nombreux parents avant de se rendre à leur résidence.

—A Iberville, le 19 courant, par le révérend M. St Georges, Mr. Treffé Desdy, du Dakota, à mademoiselle Odena Dextraze, d'Iberville. L'heureux couple est parti pour un voyage de noces. Nos souhaits les accompagnent.

—Au village St Hilaire, M. A. Girard, M.P.P. de Marieville, conduisait à l'autel, mademoiselle Albina Auclair, fille de M. Joseph Auclair, hôtelier.

Félicitations et souhaits.

DECES

Le 21 courant, dans la paroisse de St-Jean, Mademoiselle Agnès Senécal, à l'âge de 25 ans.

Les funérailles auront lieu demain matin.

PHASES DE LA LUNE.

JANVIER

Les jours croissent de 1 heure et 5 minutes. Le soleil se lève à 7 h. 40 m. et se couche à 4 h. 37 m.

Dernier quartier le 3, à 5 h. 18 m. du matin.
Nouvelle lune, le 10, à 10 h. 30 m. du matin.
Premier quartier, le 17, à 1 hrs. 13 m. du soir.
Pleine lune, le 24, à 7 h. 31 m. du soir.

TEMPERATURE

MIDI		DEGRES
Jeudi, au-dessus de zéro	40	
Vendredi	25	"
Samedi	26	"
Dimanche	33	"
Lundi	01	"
Mardi	01	"
Mercredi	07	"

On demande

La Prévoyance de Montréal désire obtenir l'agence de manufactures. S'adresser à la Prévoyance 1629 rue Notre-Dame.

A vendre.

A VENDRE un emplacement avec une bonne maison à deux côtés et autres bâtisses, appartenant à la succession de M. John Murphy, situé à St-Jean, rue Grant, près de la poterie de MM. Macdonald. Pour les conditions s'adresser à M. H. POINY, épicier, Place du Marché. 30-jo

A VENDRE un moulin complet pour fabriquer le cidre comprenant une presse, machine à écraser, filtre, etc.; le tout en très bon ordre. Ce moulin sera vendu à bon marché et à des termes raisonnables. S'adresser au No. 54 rue du Collège, Montréal.

A VENDRE l'emplacement au coin sud-est de la jonction des rues St-Charles et Longueuil, en face du Palais de Justice. Conditions faciles, s'adresser à Chs. Bélanger au Palais de Justice ou à F. X. Lanier, encanteur. 39-jno.

A VENDRE

La ferme Doherty, 216 acres pouvant être divisées. Cette terre située à sept milles de Sherbrooke, avec un terrain en pente et un grand bombé de batiment, convient très bien à l'élevage des agneaux l'hiver et de bonne heure le printemps. Fournit 90 à 100 tonnes de foin et pacage 20 animaux. La terre en culture environne les bâtiments. Les patûrages sont plus loins. 40 acres en bois. Propre sur toute la partie en culture à l'emploi des instruments d'agriculture. Eau courante dans chaque étable. Bureau de poste, église, magasin et boutique voisins de la ferme, au coin le plus près des bâtisses.

Un lot de cèdre debout sur le grand chemin. Distance six milles. Possèdant une très grande quantité de beaux cèdres de bois de pulpe, de sapins et de bois mêlé. Facilité d'acheter le bois seulement.

245 acres à moitié défrichées, le restant en bois debout, sur le chemin de Gleniver, à Stukely. Prix 3600.

Maison, boutique de forge et de menuiserie à Gleniver sept milles de Sherbrooke. Chance magnifique pour celui qui voudrait s'établir. La seule boutique. Ouvrage en abondance.

64 acres à 6 milles de la cité, à peu près la moitié en prairie basse, pouvant faire la fortune d'une personne habile, le sol étant inépuisable pour la présente génération. Suivant essais faits dernièrement pouvant produire autant de celui se première qualité que les meilleurs mieux préparés. Très propre encore aux choux, aux choufleurs, oignons, aux pois, etc. Capable de fournir pendant des années d'immenses quantités de foin, avec très peu d'irrigation et d'entretien. Terrain très propre à la culture du patatas, étant très jeune pente et pouvant être arrosé en aucun temps au moyen de boyaux ou de pipes sur les premises. Ce doit être un plaisir de cultiver une terre ne régénérant pas d'engrais et sans roche. Le reste de ce lot est pour partie en bois debout et partie en très bonne terre. Cette ferme donne vingt cinq tonnes de foin à la faucheuse et a été plusieurs fois labourée.

Quelques cords acres se trouvent près du moulin Doherty, à cinq milles de Sherbrooke.

10,000 acres en pin, cèdre, épinette, pruche, merisier, bois blanc et autres propres au commerce.

Une carrière de magnifiques pierres brunes

Un dépot de terre glaise pour briques pressées de première qualité.

Une carrière de pierre plates et à ardoises à six milles de la ville.

Outillages et machineries complètes pour fabriquer les balais.

Essayez les biscuits "Best Boston", les bonbons sans mélange de Fletcher.
26-jno C. H. FLETCHER, Sherbrooke, P. Q.

LA PREVOYANCE
A. GASNIER
MONTREAL

VENTE et achat de FONDS DE COMMERCE. Nous avons toujours à vendre tout à louer, Hôtels, restaurants, confiseries, etc., à tous prix et dans tous les quartiers de Montréal, et de la province. Les personnes ayant des établissements à vendre, à la ville ou à la campagne, peuvent s'adresser en toute confiance au No 1629, rue Notre-Dame, bureau de la Prévoyance.

A VENDRE pour cause de santé: 1o Un hôtel près du marché Bonsecours. Conditions avantageuses. Bas prix. 2o Une épicerie dans un bon centre, existant depuis 15 ans. s'adresser à la Prévoyance, 1629 rue Notre-Dame, Montréal. 15-jno.

A louer.

A LOUER. Le magasin maintenant occupé par M. Guillet, manchonnier. S'adresser à M. Jules Quesnel, père. 31-jno

A LOUER le magasin en pierre de taille, ainsi que les hangards, ci-devant occupés par M. N. J. Grégoire, St-Jean. S'adresser à LUCIEN HUOT, No 168, rue St-Paul, Montréal. 29-jno

A LOUER la Résidence, avec de bonnes dépendances et un grand jardin, sur la rue Richelieu, voisine au bureau du News, propriété de Madame C. Langelier (veuve). La bâtisse a quatre étages, est construites en brique et est convenable pour une maison de pension. La maison est bien chaude, quatre à cinq tonnes de charbon et cinq cordes de bois par année suffisent pour la chauffer. Conditions faciles. Possessions immédiate. S'adresser à M. H. Feisy, St Jean, P.Q. 31

Divers.

LA SURDITE ses causes et son remède, traités d'une manière scientifique par un auriculiste d'une réputation immense. La surdité détruite et complètement guérie, après de 20 à 30 ans d'existence, lorsque tous les autres traitements ont failli. Comment cette difficulté est obtenue et la cause éloignée, est parfaitement expliqué dans des circulaires donnant des certificats de guérisons de personnes proéminentes et expédiés francs de port. DR A. FONTAINE, 31 West 14th St., N.-Y.—24-la

LE LINIMENT ANGLAIS contre les éparvins fait disparaitre toutes sortes d'enflures molles ou dures, d'inflammations, éparvins, sanguins, courbes, fractures, formes, suweeny, ruades sur muscles, entorses, maux de gorge, toux. Epargnez $50 en employant une bouteille. Le meilleur remède garanti qui soit connu. En vente chez J. A. Daigneault, pharmacien, St-Jean, P. Q. 4-la

Avis Important.

Pour se rendre au désir d'un grand nombre de personnes, les Soeurs Grises de la ville de Saint-Jean, recommencent à perfection des *Robes pour les morts.*

On trouvera toujours chez Elles des robes pour dames, demoiselles et enfants, à des prix qui défient toute compétition.

Saint-Jean le février 1890. 37-Jno.

Quand bébé fut malade, elle prit du Castoria;
Quand elle fut enfant, elle en voulut encore;
Quand elle devint plus grande, elle disait: Je l'adore;
Depuis tous ses enfants ont pris du Castoria.

Cartes d'Affaires.

Médecins

S. H. BROSSEAU, Ecr, M. D
Bureau: 51, RUE ST-JACQUES,
Dans la maison de M. J. Bissonnette, près de l'ancienne résidence du Dr B. Larocque. 1-jno
Téléphone Richelieu No 129.

ALP. LAROCQUE, L.D.S. D.D.S.
DENTISTE
BUREAU: 122 RUE RICHELIEU.
Tout ouvrage Dentaire confectionné avec soin. Ouvrage garanti. Prix raisonnable.

DR J. O. BRASSARD
DENTISTE
RUE RICHELIEU, ST-JEAN, P. Q.
Il emploit le gaz, l'éther et l'électricité pour l'extraction des dents. 29-jno

Avocats.

J. P. CARREAU
AVOCAT
No 95, rue Jacques-Cartier, St Jean P. Q.—33

LEON LORRAIN
AVOCAT
Bureau et résidence Iberville P. Q. 24

ALPHONSE MORIN, B. C. L.
AVOCAT
No. 25, Rue St-Jacques, St-Jean, P. Q.

PARADIS & CHASSE
AVOCATS
88, Rue Jacques-Cartier, St-Jean, P. Q.
E. Z. PARADIS. 40-jno P. A. CHASSE

DAVID, DEMERS & GERVAIS
AVOCATS.
No. 1068, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.
L. O. David, M.P.P. Philippe Demers, LL.D
Honoré Gervais, L. L. D.
Messieurs Demers & Gervais suivront les cours du district d'Iberville 51-jno

BEIQUE, LAFONTAINE & TURGEON,
AVOCATS,
No, 181, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.
M. E. Lafontaine, M. P. P., suit les cours du district d'Iberville. 20-jno

Notaires.

MARCHAND, CHARBONNEAU & DELAND
NOTAIRES
No. 88, rue Jacques-Cartier, St-Jean, P.Q.

P. R. MERIZZI, L. L. B.
NOTAIRE PUBLIC, NAPIERVILLE
M. Mérizzi tiendra bureau à Saint-Jacques le Mineur, tous les jeudis, au bureau de poste. Argent à prêter sur billets, etc. 18-jno

NOTES LOCALES

—MM. P. M. Durand, avocat de Montréal et D. Monet, avocat de St-Rémi, étaient en cette ville, cette semaine, pour affaires professionnelles.

—Les femmes souffrant de maladies inhérentes à leur sexe devraient se servir des pilules roses du Dr Williams. Elles ne faiblissent jamais. Vendues par tous les marchands. Essayez-les.

—La femme pâlit, son appétit s'en va avec ses forces. Vite achetez une bouteille du fortifiant sans égal " Le Régulateur de la Santé de la femme " du Dr Larivière, Manville, R. I., Evans & Sons, agents généraux pour le Canada.—42 jno.

—M. Moise Dupuis de cette ville, serre-frein sur le train de St-Jean à Waterloo s'est fait presser entre deux chars, à Farnham. Heureusement que l'accident n'a pas été grave et que M. Dupuis en sera quitte pour quelques jours de repos.

—Contrairement à toute attente, la politique municipale chôme dans notre jolie ville. A quand le coup de tonnerre qui doit la réveiller en sursaut? Quels sont les noms des heureux mortels qui sortiront... du sac. Non, non, nous voulons dire de la boite du scrutin.

—M. le notaire Eugène Archambault a perdu connaissance durant l'office de l'archiconfrérie, dimanche dernier. Transporté à sa maison, M. Archambault a repris bientôt ses sens. Il nous fait plaisir d'avoir à constater, que le lendemain matin, il était assez bien pour vaquer à ses affaires, comme d'habitude.

—Nous annonçons dans nos colonnes que l'association libérale du comté de Missisquoi convoque une assemblée de ses membres pour le 29 courant, pour voir à l'élection des membres de son comité exécutif. Nous ne pouvons trop encourager les membres de cette association d'y assister en grand nombre. C'est important, car la bataille est imminente.

—Le 28 courant, les Chasseurs Canadiens d'Iberville donneront un grand concours de tir sur pigeon d'argile à toutes escouades de cinq tireurs de la province. Dans ce concours il y aura deux prix accordés aux deux premières escouades. Ensuite, viendra un concours de tir individuel pour lequel il y aura aussi des prix. Enfin, le tout se terminera par un concours de tir, dit concours des dames. Le concours s'ouvrira à 11 heures, a. m. Pour plus d'informations s'adresser à M. Zéphir Messier, ass.-secrétaire, Iberville.

—Il est temps de se précautionner contre le froid car l'hiver vient à grand pas avec toutes ses rigueurs et pour contrebalancer le froid on ne peut pas se passer de vêtements chauds et bien faits, mais ceci ce n'est qu'en apparence la partie la plus importante, car ce que nous considérons le plus important et ce qu'il importe à chacun de connaitre c'est de savoir où acheter des étoffes à pardessus et les faire confectionner à bon marché. Nous venons vous donner un conseil profitable, c'est d'aller chez M. Genest, tailleur, rue Richelieu. 44-la

—L'association de l'Education domestique de Montréal est une société d'éditeurs de livres, dûment organisée et incorporée dans le but de fournir à ses membres tous les livres qui sont en vente au prix de l'imprimerie. Musique, magazines, journaux, etc., etc. sont fournis par l'association près de 50 p. plus bas que le prix usuel. Une revue mensuelle donnant les prix et des explications complètes est distribuée *gratis* aux membres qui reçoivent un magnifique atlas de l'univers entier, comme cadeau. Cette association fait beaucoup de bien et mérite, à bon droit, le support du public.

—Un des fils de M. Edouard Dupuis de cette ville était occupé à enlever la glace sur le toit de la manufacture Macdonald, lorsqu'il a failli être victime d'un accident fatal. Pour mieux faire son ouvrage, le jeune homme s'était enroulé un câble autour du corps, qu'un compagnon attacha autour de l'arbre de couche, (*shaft*). Après quelques instants, le câble s'enroula autour du *shaft*, ce qui fit rentrer le jeune Dupuis par le châssis du troisième étage de la bâtisse. Immédiatement on arrêta le *shaft* et la victime fut relevée ayant des contusions assez graves sur la tête et sur différentes partie du corps.

—Une grande amélioration vient d'être adoptée à la boutique de machineries de M. D. Laliberté, par l'acquisition qu'il vient de faire d'un outil propre au polissage d'un morceau de fer ayant 18 pieds de long sur 26 pouces de diamètre. Les efforts constants que ce monsieur fait pour introduire dans sa boutique de machineries les améliorations les plus modernes le mettent en état de rivaliser avec les meilleures maisons du genre à Montréal. Inutile donc d'aller en dehors de St-Jean pour faire faire son ouvrage. Que tous sachent que M. Laliberté par sa longue expérience, comme ingénieur mécanicien, est en état de donner pleine et entière satisfaction. Il exécutera toutes sortes d'ouvrages en fonte et en fer. Achète tout espèce de vieille fonte aux prix courants. N'oubliez pas l'endroit. Coin des rues St-Jean et St-Thomas St. Jean, P. Q. 42-2p, 1a.

—Plusieurs de nos principaux citoyens se proposent d'assister au banquet du club national, mardi prochain. Bravo, c'est la meilleure manière d'honorer le chef illustre qu'on fêtera ce soir-là.

—Le banquet du Club National en l'honneur de M. Mercier ayant son départ pour l'Europe est fixé au 27 courant, au Windsor, à Montréal. Nous y convions tous les amis de la bonne cause.

—Il nous fait plaisir d'annoncer à nos lecteurs que M. Pléchevin Préfontaine, M. P., pour Chambly, a été réélu par acclamation échevin dans son quartier à Hochelaga. C'est la deuxième fois que ses électeurs lui prouvent ainsi leur fidélité.

—Contrairement à ce que nous annonçions dans notre dernier numéro ce n'est pas parait-il, M. Jos. Laroche qui a été élu conseiller pour la paroisse de Ste-Brigide, mais bien M. Pierre Ménard qui a été déclaré élu par acclamation par le président des élections.

—Il nous reste encore une grande quantité de robes de voitures sur les immenses importations que nous avons faites, et comme nous ne voulons pas les garder pour l'hiver prochain, nous avons décidé de les vendre au plus bas prix possible. Côté frère, rue Richelieu, St-Jean. 33-jno

—M. Jules L'Heureux, fils de M. Pierre L'Heureux, de Lacadie a été choisi par la Société d'Agriculture pour aller étudier l'agriculture à l'école de l'Assomption, aux frais de la province. Nos félicitation à ce jeune homme qui profitera certainement de la libéralité dont fait preuve, vis-à-vis la classe agricole, le gouvernement Mercier.

La *Gazette Officielle* de Québec contient les changements suivants dans la tenue de nos cours :

La Cour du Banc de la Reine sera tenue le vingt-six mars et le vingt-cinq octobre, chaque année;

La Cour Supérieure sera tenue du neuf au treize de janvier, février, mars, avril, mai, juin, septembre, octobre, novembre et décembre, chaque année, ces jours inclusivement.

La Cour de Circuit, sera tenue du quatorze au dix-sept de janvier, février, mars, avril, mai, juin, septembre, octobre, novembre et décembre, chaque année, ces jours inclusivement.

La Cour de Circuit, dans et pour le comté d'Iberville, sera tenue du dix-huit au vingt de février, juin et octobre, chaque année, ces jours inclusivement.

La Cour de Circuit, dans et pour le comté de Napierville, sera tenue du vingt-un au vingt-trois de février, juin et octobre, chaque année, ces jours inclusivement.

L'INCARNAT NELLIE LEWIS

La dernière et une des plus belles nouveautés de 1891 est un incarnat élégant, poussant sur de longues tiges, produisant de belles fleurs, d'un rose exquis, entièrement différentes de tous autres incarnats. Cette fleur est destinée à être la favorite parmi les fleuristes, parce que les dames l'apprécient beaucoup à leur corsage et dans les décorations. Le nom de la maison renommée James Vick, Rochester, N. Y., qui a introduit cette plante, est une garantie envers le public. Prix 50 centins chaque, 3 pour $1 25, 6 pour $2 25, douzaine. $4.00, mais le meilleur mode est d'envoyer 10 centins en demandant le Guide de fleurs de Vick et les 10 centins sont déduits dans le premier ordre que vous donnez pour les graines.

ECHOS DES ALENTOURS

ST-CONSTANT.

—Les conseillers élus sont MM. Gilbert Monette et Léandre Guérin. Le premier a battu M. Alfred Robidoux et l'autre M. Emery Leduc.

SAINT-ISIDORE DE LAPRAIRIE.

—M. Edmond Brosseau, élu en remplacement de M. Nazaire Lemieux, pour un an, a été réélu lundi par acclamation.

M. Jérémie Mondou a aussi été élu par acclamation.

LAPRAIRIE.

—Les élections municipales ont eu lieu par acclamation dans les deux municipalités. Pour le village: MM. Joseph Pierre Charrest et Ludger Beauvais ont été réélus, et pour la paroisse: MM. Edmond Barbeau et Alphonse Brosseau ont été élus en remplacement de MM. Raphael Beauvais et Hubert Rakenpack sortant de charge.

SAINT-HYACINTHE.

—Les élections municipales ont eu lieu lundi dans la ville de Saint-Hyacinthe comme le veut la charte.

Il y a eu quatre élections par acclamation, savoir:

M. Paquette pour le quartier No. 1;
M. Labonté pour le quartier No. 2;
M. Richer pour le quartier No. 3;
M. Jos. Morin pour le quartier No. 5.

Dans le quartier No. 4 la lutte a été très vive entre l'ancien conseiller M. L. P. Morin et M. J. Clapin.

M. L. P. Morin a été élu par une majorité de 16 voix.

WATERLOO.

—La compagnie de téléphone Bell doit prochainement installer ses bureaux dans le bâtiment du bureau des portes. Elle a réduit ses abonnements à $10 par année.

—Un wagon du P. C., rempli de produits naturels et de la ferme du grand Nord Ouest, sera à la gare de cette ville, jeudi le 22 courant, en exhibition à l'inspection du public. Cela mérite d'être vu et visité.

GRANBY.

—Un jeune homme du nom de Charbonneau, employé de MM. Bradford & Roberts, a disparu dernièrement après avoir volé une montre en or de $75, appartenant à Mme Bradford. Le détective Areand ayant entendu dire que Charbonneau avait une bonne amie à Montréal, se rendit, vendredi, dans une maison de la rue St-Charles Borromée, où il la trouva. L'agent de police que la jeune fille ne connaissait pas, se mit à causer avec elle, et ayant remarqué qu'elle avait une montre, il se la fit montrer et reconnut que c'était celle de Mme Bradford. Charbonneau a été arrêté, samedi soir, et expédié sous bonne garde à Granby pour lui faire subir son procès.

RICHMOND.

—Des lettres patentes viennent d'être émises sous le grand sceau de la province de Québec, portant la date du 27 décembre dernier, indorpant Thomas Logan, manufacturier de Windsor Mills; Jean-Udoric Messier, fermier du canton de Cleveland; Jean-Cyrille Bédard, marchand de bois; Joseph Bédard, député provincial; George A. Bédard, boulanger; Léopold Jutras, boulanger, et John William Jones, carrier, ces derniers de la ville de Richmond, aux fins d'exploiter, manufacturer et vendre de l'ardoise en tout genre, de l'argile, de l'amiante et autres minéraux, et de posséder et acquérir des carrières, mines et autres propriétés immobilières, sous le nom de: "Compagnie des carrières d'ardoise et de fabrication et d'amiante de Richmond" avec un fonds capital de $150,000, divisé en 3,000 actions de $50 l'une.

SAINT-RÉMI

Les élections municipales ont eu lieu par acclamation, pour le village. M. Julien Longtin, bourgeois, et M. Louis Philorum Lazure, marchand, ont été élus en remplacement du Dr A. Hébert et de M. Narcisse Barteau sortant de charge, et pour la paroisse, MM. J.-Bte Lefebvre et Moïse Boutbilier ont été élus en remplacement de MM. Cyrille Daigneau et Narcisse Demers.

ST-GEORGE DE HENRYVILLE

M. Louis Lemelin a été élu conseiller municipal par acclamation et M. Léon Bénard a été élu après deux jours de votation, par une majorité de six.

SABREVOIS

A une assemblée du conseil municipal du 30 déc. MM. David Poissant et Pierre Tougas furent nommés par le conseil conseillers en remplacement de MM. Joseph Ménard et Joseph Mathieu ces deux derniers ayant laissé la municipalité. A l'élection générale du 12 courant MM. Marcel Boudreau et Julien Simard furent élus en remplacement de MM. Hector Bissonnette et Abraham Baigneault et Samuel J. Roy fut réélu de nouveau en remplacement de lui-même. Tous les trois furent élus par acclamation.

—Quelques uns de nos amateurs distingués du village sont à organiser une soirée dramatique qui devra avoir lieu bientôt et promet être un grand succès d'après l'énergie et le travail qu'on déploie. Courage et succès. Vous avez montré de grands talents à *une fête d'un vieux Grognard* où tout le monde s'est amusé.

—Mardi soir, 20 janvier courant, les amis de Monsieur Charles Rey au nombre d'une cinquantaine, se réunissaient chez ce dernier pour lui offrir ainsi qu'à sa digne épouse, un présent, comme gage de leur sympathie et de leur amitié.

Monsieur Edouard Moisson, qui est depuis quelque temps, en villégiature chez ce Monsieur, avait été prié de rédiger une adresse et de la présenter. Il s'acquitta de sa tâche à la satisfaction générale, et une des demoiselles Roy, répondit, au nom de ses parents, avec beaucoup de cœur.

Inutile de dire que la soirée s'est parfaitement passée aux sons du piano et du violon et qu'on ne s'est quitté qu'à une heure très avancée, en se donnant rendez-vous pour l'année prochaine.

COMMUNIQUE.

STE-EDWIDGE DE CLIFTON

Le service postal pour cette localité se fait, depuis le nouvel an, par voie de Coaticook.

LENNOXVILLE

Mouvement de la population pour cette paroisse et la mission de Capelton pour l'année 1890:—Baptêmes 68, Mariages 9, Sépultures 37.

BARNSTON

Le club des termiers a été organisé, samedi soir, avec les MM. dont les noms suivent comme officiers: C. J. Cushing, président, S. H. Hill, vice-président et C. Wilkins, secrétaire.

GARTHBY

Les chantiers sont peu actifs cet hiver et la compagnie Clarke ne fait pas travailler. Il n'y a qu'un américain M. Mannings qui fait couper du bois dans les environs pour la construction des vaisseaux.

EATON

A la séance du conseil municipal, le 5 courant, M. W. B. French a demandé l'autorisation de poser des potaux pour une ligne téléphonique le long de quelques chemins de la municipalité. La demande a été accordée.

KNOWLTON

Le conseil municipal a eu une séance où tous les membres étaient présents, lundi soir. Le juge Lynch y assistait, et il a fortement recommandé la nécessité de prendre des mesures de protection pour les cas d'incendie.

STANSTEAD

—Il est question de la construction d'une nouvelle gare en ce village, par la compagnie du Boston & Maine, attendu que celle qui existe maintenant ne suffit plus pour satisfaire aux exigenses du service public. La question à l'heure actuelle, est de choisir un emplacement convenable pour cette construction.

MELBOURNE

Une jument, appartenant à M. Washington Morrill, de Melbourne, en traînant une charge, est tombée morte sur la route de Danville, samedi dernier. M. Morrill prétend maintenant que sa jument est morte par suite du mauvais de la route, et réclame des dommages à la municipalité de Cleveland.

BEAUCE

Deux jeunes gens de la paroisse de St Etienne, comté de Bonaventure, étudiants au collège de Ste-Marie de la Beauce, nommés Thomas et John, fils de M. Kelley, inspecteurs des poids et mesures, ont prononcé leur profession de foi catholique, en présence d'une nombreuse assistance et fait leur première communion.

D'ISRAELI

Conseillers sortant de charge: S. F. Adam et Euclide Champoux. Elus: Jean Roy et Théodore Bilodeau.—Point de votation, mais beaucoup de tapage. John Champoux et une demi douzaine d'autres vont être poursuivis pour avoir commis des voies de fait sur le président de l'élection, de Honoré Morin et l'avoir gêné dans l'exercice de ses devoirs.

ST-VALENTIN.

—Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Etienne Gagnon, fils, arrivé le 14 courant, après une maladie de six semaines, soufferte avec la plus grande résignation.

Le défunt jouissait de l'estime et de la considération de tous ses coparoissiens. Il n'était âgé que de 36 ans et a laissé en mourant une jeune femme et une enfant, qui est morte elle même le 18 courant, 4 jours après son père.

Les funérailles de M. E. Gagnon ont eu lieu le 16 courant; le deuil était conduit par M. Edmond Mailloux, son beau frère et quatre autres de ses beaux-frères portèrent en terre sa dépouille mortelle, MM. Alfred Béchard, Pierre Bourassa, Isaie Choquette et François Choquette.

R. I. P.

WINDSOR MILLS

Un bien pénible événement a jeté la consternation en ce village ces jours derniers. Le docteur Evariste Tremblay, qui résidait ici depuis quelques années et qui avait réussi à se créer une bonne clientèle, est mort dans des circonstances tragiques que nous allons raconter. Vers sept heures du matin, le 3 courant, on vint chercher le docteur Tremblay pour un malade. Au moment le monter en voiture, il retourna à son bureau pour y prendre une préparation dont il avait l'habitude de faire usage pour se prémunir contre l'asthme dont il était atteint. Se croyant bien sûr de son fait, il négligea de prendre une lumière, mais, fatalité! il mit la main sur une bouteille qui contenait un poison violent, de l'aconite, et en avala à peu près une once d'après la déclaration qu'il en fit ensuite. S'étant aperçu immédiatement de son erreur, il prit aussitôt un antidote, mais voyant qu'il ne pouvait neutraliser l'effet du poison, il courut aussitôt chez son confrère, le docteur Meagher. Celui-ci s'empressa de lui administrer un émétique, mais ce fut sans succès. L'infortuné, réalisant alors son épouvantable situation, se rendit vers 8 heures et demie chez son directeur spirituel le rév. père Dignan, qui reçut sa confession et lui administra les derniers sacrements. Le Dr Tremblay retourna ensuite chez lui et vers onze heures et demie il rendait le dernier soupir dans les plus cruelles tortures, au milieu de sa famille éplorée. Le Dr Tremblay naquit à Nicolet. Il fit son cours classique au collège Nicolet et son cours de médecine à l'Université Laval.

LACADIE.

—Les élections municipales qui ont eu lieu suivant la loi lundi, 12 janvier 1891, ont donné les résultats suivants: M. Joseph L'Heureux, maire et Préfet du comté, réélu par acclamation pour un troisième terme, et M. Emilien Brosseau, choisi pour remplacer M. Jean Bte Déland sortant de charge.

Les électeurs dans cette circonstance ont fait preuve de tact et d'un grand jugement, en mettant les élections municipales au-dessus des questions de parti, pour favoriser la réélection de M. Joseph L'Heureux, maire, dont les aptitudes en affaires municipales sont indiscutables. Avec une persévérance qu'on ne saurait trop admirer, il a acquis par l'étude, aidée d'une justesse d'esprit remarquable, une connaissance approfondie du code municipal et de son interprétation. Rompu à tous les secrets du rouage administratif sa réélection assure le bon fonctionnement de nos affaires locales, comme elle est une preuve du bon sens des électeurs qui n'ont pas voulu se priver des services d'un homme qui en toute circonstance s'est trouvé à la hauteur de la position qu'il occupe comme maire de l'Acadie et Préfet du comté, et dont le dévouement à la chose publique et le désintéressement sont à toute épreuve.

Louange à qui louange est due.

Il n'y a qu'un an que M. Emilien Brosseau était sorti du conseil, sa défaite avait été une surprise, mais l'empressement que ses concitoyens ont mis à le réélire cette année, prouve surabondamment l'estime qu'ils avaient pour lui et la juste appréciation qu'ils faisaient et de ses qualités personnelles et de son application à l'étude de toutes les questions qui intéresseraient la paroisse.

UN ELECTEUR.

NAPIERVILLE.

—Il n'est que trop vrai de dire, hélas! que tout est éphemère, que rien n'est durable ici bas; que nos plus douces espérances même, s'évanouissent sous le souffle brutal de la réalité, comme une neige folletre sous les chauds rayons d'un soleil du printemps. Mademoiselle Zélia Dupont de St-George d'Henryville, qui honorait notre triste Napierville par sa présence depuis quelques semaines, sans parler de l'embellissement qu'elle apportait, vient de quitter nos parages pour regagner son clocher natal.

Si je me plains aussi amèrement, cela dépend de ce que je suis admirateur du beau (m'en fera-t-on un crime?) et que cette demoiselle devait nous rester d'ici au carême. Certaines mauvaises langues prétendent que ce départ précipité ne serait point étranger à la visite récente d'un certain monsieur de la bas.

Que tous les dieux de la fable confondent ce malencontreux prétendant!

—A notre église, mardi, le 13 du courant, avait lieu le mariage de M. Isaïe Filion, marchand de Montréal, fils de M. Etienne Filion autrefois de cette paroisse, à Mademoiselle Eugénie Dérome, fille de M. Médard Dérome. C'est sans contredit la plus belle cérémonie de ce genre que nous ayons eu ici depuis de nombreuses années. La bénédiction nuptiale a été donnée par le Rev. M. Dozois, curé de la Pointe-aux-Trembles, oncle du marié. La messe a été chantée par le Révd M. Primeau, vicaire, assisté du Révd M. Dérome, vicaire de Ste-Anne de Bellevue, cousin de la nouvelle épousée et du Rév. M. Dozois, comme diacre et sous-diacre.

Le chant ne laissait rien à désirer, et à ce sujet, nous devons de sinceres félicitations à M. Dérome de Montréal, étudiant en médecine.

La noce qui a été des plus joyeuses s'est faite chez M. Avila Fortin autrefois de Montréal, beau frère du marié.

Les heureux époux sont partis jeudi pour Montréal. Nous leur souhaitons prospérité, bonheur et longue vie, et surtout de s'aimer toujours.

—Nous avons eu les élections municipales la semaine dernière; la votation a duré deux jours. Etaient sur les rangs pour le village: MM. W. A. Stuart et Henri Blais en opposition avec M. T. Catudal, maire; D. Guay, commerçant, contre Edmond Gervais, cordonnier, et Joseph Blais forgeron, contre L. N. McQueen, marchand.

Ont été élus: MM. T. Catudal, Edmond Gervais et Joseph Blais. Ont été élus pour la paroisse: MM. Alphonse Perrier et Louis Pinsonneault en remplacement de MM. Alfred Grégoire, maire, et Narcisse Mailloux.

Chose remarquable les cinq candidats victorieux sont tous libéraux,

—Durant les premiers jours de la semaine dernière, M. Charles Roy, le grand Roy Charlemagne comme l'appelle un spirituel vieillard de notre village, était dans nos parages. Nombre de gens se demandaient: Mais le grand Charles que vient-il faire ici? Nul doute que ces bonnes gens ignoraient que nous étions en élections municipales, et qu'en fait d'élection le grand Charles est au comté de Napierville, ce qu'est Chapleau à tous les comtés de la province.

Que l'on sache donc une fois pour toutes que du moment qu'il s'agira d'élection dans Napierville, fut-ce même pour un bedeau, nous serons assurés de voir arriver le grand Charles monté sur ses grands chevaux.

—A l'occasion des élections municipales, MM. les conseillers et les amis de M. le maire Catudal sont allés lui faire visite et lui présenter leurs hommages.

Comme toujours, ils ont été reçus avec toute la politesse, la courtoisie et la franche hospitalité que tout le monde reconnait chez M. Catudal.

—Demain soir, le 18 courant, nous aurons le plaisir de fêter le trentième anniversaire de la naissance de madame Joseph Mérizzi. D'après l'opinion de certains enthousiastes, opinion que je respecte fort du reste, nous avions l'avantage de fêter la plus charmante femme de notre village.

M. le docteur Guérin se chargea de lire l'adresse, et un *petit cadeau*, consistant en un joli porte-bouquets lui fut présenté par M. le docteur Brassard de St-Jean. Etaient présents: Mesdames Brassard et Guérin, messieurs et mesdames Noé Cloutier, Théode Leblanc, Jos. Ethier, E. Tremblay de Montréal, Moïse Brassard, Girardin, T. T. Moisan, P. E. Mérizzi; mesdemoiselles Noémie Brosseau, Georgiana Roy, Denise Mérizzi, Joséphine Roy et plusieurs messieurs au nombre desquels se trouvait votre humble serviteur A. M. O.

LA REVOLUTION AU CHILI

LE BLOCUS DES PORTS CHILIENS.

Une dépêche de Valparaiso, du 16, dit que les navires de guerre chiliens ont donné avis que le 20, ils commenceraient le blocus du port d'Iquique. L'importation des vivres à Iquique a déjà été arrêtée.

De nouvelles dépêches disent que les rebelles ont déclaré le blocus des ports du Chili de façon à faire cesser le commerce du nitrate.

Les équipages d'un certain nombre de navires rebelles ont débarqué à Coquimbo. Les troupes du gouvernement essayent de les envelopper pour les empêcher de communiquer avec le pays resté fidèle. Le président a lancé un manifeste énergique pour affirmer son droit et repousser les prétentions des insurgés.

CORRESPONDANCE

ST-JOSEPH, Kansas, 15 janvier 1891.

M. le Rédacteur,

Ayez donc la bonté d'insérer dans votre journal le résultat des élections de la société St Jean-Baptiste de St-Joseph, comté de Cloud, Kansas.

Le Rév. M. Louis Millier, maintenant en Europe, est remplacé, comme chapelain par le Rév. M. Heitz.

Stanislas Senez, président;
A. Beaufort, vice-président;
C. Lafond, Secrétaire archiviste;
A. M. Lafond, ass.-sec.-arch.;
J. B. L'Ecuyer, trésorier;
O. Gagnon, ass.-trés.;
W. Béland, commissaire ordonn.;
Paul Friatrault, ass.-comm.-ord.;
D. Lagesse, porte-enseigne;
Paul Bourque, gendarme;
F. G. Lafontaine, médecin.

A la même séance, il a été résolu de célébrer avec pompe le 50 courant, le 25e anniversaire de la fondation de notre société.

Avec considération,

C. LAFOND,
Secrétaire.

Aucune offre RAISONNABLE Refusée.

Grande vente sans réserve d'ici au premier février prochain, de la balance du stock de B. Sauvage, ainsi qu'un assortiment des plus complets de nouvelles marchandises d'hiver, consistant principalement en étoffes à manteaux, étoffes à robes, serges, tweeds, corps, caleçons, etc., etc.

A. A. Forget
95. RUE RICHELIEU
St. Jean, P Q
13-la

Avis de faillite.

Dans l'affaire de
FRANÇOIS CUEILLIT
Alias
FRANE WILLETT.
Hôtelier et commerçant de la Ville de Farnham, district de Bedford,
ABSENT INSOLVABLE.

Suivant Ordonnance de l'Honorable Juge W. W. Lynch.

Les soussignés vendront, par ordre du Curateur, par encan public, les immeubles suivants appartenant à la faillite, savoir:

1. Un terrain situé au village de St-Césaire, Comté de Rouville, et connu et désigné aux plan et Livre de Renvoi officiels pour le village St-Césaire, sous le numéro trente-six (No 36) avec les bâtisses sus-érigées.

2o. Toute la partie sud du terrain connu et désigné aux Plan et Livre de Renvoi officiels pour le dit village St-Césaire sous le numéro tr

SAINT-JEROME.

Une page consacrée à la mémoire du regretté curé Labelle.

Toujours grandissant, toujours se développant, Saint-Jérôme était devenu une petite ville et recevait, comme telle, sa charte constitutive le 15 janvier 1881. Sa population qui n'était que de deux mille âmes à peu près, augmentait de cent en cent en quelques mois, ce qui était un fait inouï dans les annales des villes canadiennes à leur début. Des manufactures et des fabriques s'établissent rapidement le long de la jolie rivière du Nord, qui arrive en sautillant, par une douzaine de estacades, qui lui font une chute graduée de trois cents pieds, sur une longueur de plus de trois milles. On entendait le mugissement des scieries, mêlé à l'éternel vacarme des eaux, au-dessus de quelles se penchaient d'innombrables bouquets d'arbustes, comme des grappes suspendues et balancées sans cesse sur un abîme hyalin.

Parvenue auprès de St-Jérôme, la rivière du Nord reprend une allure paisible et s'écoule sur un lit de rocher, entre des bords escarpés qui mettent la ville à l'abri des inondations. Elle s'élargit même dans le voisinage en un bassin dont l'eau n'a pas moins d'une trentaine de pieds de profondeur, dans les plus grandes sécheresses, et, le long de la rivière, on peut multiplier à discrétion les pouvoirs hydrauliques, sans crainte de voir jamais diminuer leur volume alimenté sans cesse par des lacs nombreux de l'intérieur, tels que les lacs Masson, Manitou, Connu, des Sables, de la Rouge, Ste-Marie, St-Joseph.....

Et des arbres, des arbres partout ! Peut-être leur épais ombrage assombrit-il la ville, qui ressemble à un robuste jardin taillé dans la forêt ; mais ce qu'il enlève à l'éclat d'un soleil brûlant, il le rend en fraîcheur et en parfum, pendant que les montagnes et les grands bois voisins envoient à St-Jérôme leurs vigoureuses et bienfaisantes émanations, qui l'ont préservé jusqu'à présent des moindres contagions et de la plus légère épidémie. (1)

Ce que Saint-Jérôme a accompli de progrès sous l'impulsion puissante du curé Labelle peut à bon droit nous étonner, nous qui sortons à peine d'un temps où l'on croyait si peu à l'étendue de nos ressources naturelle, où l'on subissait encore en entier l'empire des habitudes routinières, et où l'ignorance et le préjugé en tout ce qui concernait le nord, étaient si invétérés, si enracinés. Ce sont là des choses qu'il faut consigner dans l'histoire de notre province. Il ne faut pas permettre à notre génération ni à celles qui la suivront d'oublier jamais ce que fut et ce qu'a fait ce grand bienfaiteur, ce créateur qui joignait, à la profondeur et à la largeur des idées, l'enthousiasme fécondant et la rapidité d'exécution poussés au point où les esprits superficiels, déroutés, ne croient voir qu'une infatuation téméraire et des inattendues inexplicables.

Il ne savent pas que ces inattendus apparents sont le fruit d'une conception patiente et d'études laborieuses mûries. Le curé Labelle voyait loin, très loin dans l'avenir, et il ne craignait pas de prévenir ses *visions* comme des projets dont il fallait chercher la réalisation au plus vite, si l'on ne voulait pas que la marche rapide des choses devançat les prévisions humaines.

Ainsi l'ont démontré ses projets de chemins de fer regardés longtemps comme fabuleux et passés à l'état mythe ; projets qui, aujourd'hui, sont entrés dans le domaine des entreprises nationales devenues pratiques avec le progrès des idées, comme celui qui, parcourant tout le nord de la province, à partir du lac St-Jean, devait aboutir au Témiscamingue d'abord, et plus tard au Manitoba, en s'écartant de la région montagneuse du lac Supérieure.

II

En même temps qu'il poussait l'œuvre colonisatrice jusqu'aux dernières limites alors accessibles du nord montréalais, limites qui reculaient sensiblement tous les jours, le curé Labelle s'occupait de chaque progrès particulier de St-Jérôme. Il y appelait tous les hommes de bonne volonté, mais des hommes d'initiative et de détermination, capables d'apporter un appoint appréciable dans l'œuvre de l'agrandissement et de l'embellissement de la ville. On y voyait s'accroître une population saine, active, entreprenante, robuste, animé d'un esprit de travail et de progrès, qu'on respirait avec l'air même et qui restait imprégné dans les âmes. Le nombre de citoyens eût bientôt dépassé trois mille, et parmi eux on pouvait compter des hommes doués d'un rare esprit d'invention et des industriels encore sans fortune, mais connaissant le chemin qui conduit jusqu'à elle, et décidés à le suivre.

On construisit un aqueduc de force à desservir une ville de vingt mille âmes et fournissant l'eau pure, limpide et fraîche des lacs des montagnes. On macadamisait sans retard, des rues à peine ouvertes, auxquelles on devait donner plus tard la lumière électrique, on fondait un collège commercial, dans lequel cent élèves pensionnaires pouvaient être confortablement installé, et un couvent placé sous la direction des sœurs de Ste-Anne. Aujourd'hui, collège et couvent donnent l'éducation à plus de huit cents élèves ; le premier un date que de 1874, le second, établi dès 1868, a reçu récemment une augmentation considérable, et, pour nous transporter en pleine actualité, mentionnons de suite la création nouvelle d'un couvent pour les infirmes et les vieillards, complément d'un "asile de Nazareth" pour les enfants et les malades.—On construisait des hôtels, un pont de fer sur la rivière du Nord, une banque, un bureau de poste et une douane, dans le style le plus moderne, enfin, un palais de justice en état de résister aux foudres d'éloquence des nombreux avocats qui l'assiégent à chaque "terme" judiciaire.

La petite ville prenait de l'audace, de l'ambition, et cette sorte de confiance illimitée en soi qui appartient aux jeunes et aux forts. L'esprit d'initiative de ses citoyens venait en aide à une nature d'elle-même prodigue et impatiente de répandre ses dons. Déjà Saint-Jérôme était devenu le rendez-vous de trains de plaisir organisés régulièrement, qui amenaient presque chaque dimanche de la belle saison une affluence considérable des nombreux employés de Montréal, avides de jouir quelques heures de l'incomparable pureté de son atmosphère, de se refaire de leurs assujettissantes occupations de la semaine dans la possession sans entraves d'une campagne abondante en sites pittoresques et en attraits multipliés pour l'âme et pour les yeux.

III

St-Jérôme devait à son attitude et à la nature de son sol une grande partie de ses avantages physiques. Ce sol, très mélangé, très varié, se prêtait aux cultures les plus diverses tant des céréales que des légumes et des arbres fruitiers, et le foin aussi poussait en abondance dans les vastes champs qui s'étendent de chaque côté de la rivière du Nord, où d'innombrables groupes d'arbustes, profitant des moindres accidents et des moindres avantages de terrain, s'établissent sur tous les points, et font du rivage comme une immense corbeille de vigoureux bouquets offerts à l'homme par la nature.

Bientôt on allait découvrir une mine de fer d'une pureté exceptionnelle, exempte d'acide titanique, le pire ennemi de ce minerai, et ne contenant que des quantités insignifiantes de soufre et de phosphore, substances également nuisibles à son exploitation. Le curé envoyait en France et aux Etats-Unis, des échantillons du minerai nouvellement découvert et faisait faire des analyses qui ont révélé depuis, avec quelle raison l'on pouvait nourrir les plus grandes espérances d'une production lucrative

* * *

Le curé Labelle s'occupait de tout, il voyait tout.

Il avait pris sa paroisse presque au berceau et la faisait marcher, mais à grand pas pour le suivre, comme on fait marcher un futur géant. Le curé ne pouvait pas aller à pas comptés, il avait trop de choses dans la tête ; il y logeait côte à côte les plus vastes projets pour l'avenir du Nord et l'attention journalière qu'exigeait chaque projet successif accompli dans St-Jérôme.

Grâce à lui, à ses démarches, à ses pressantes instances auprès de la municipalité de Pendroit, il y obtenait la fondation d'une des plus grandes fabriques de tapier du continent américain, celle de MM. Rolland & Fils. Il attaquait un immense monticule qui entourne l'emplacement du village, sorte d'épaisse verrue de rochers cagneux en révolte contre toute tentative de l'homme.

Mais le curé Labelle ne connaissait les résistances de la nature que pour les vaincre. Sans doute, avec de l'argent et des moyens, on vient à bout de tout. Mais le curé n'avait ni l'un ni les autres ; cela ne l'embarrassait pas ; le propre de ce génie transcendant, c'était de créer, de féconder chaque entreprise des inépuisables ressources qu'il y avait en lui. Il trouvait les moyens comme il établissait des colonies, comme il fondait des entreprises, comme il faisait surgir de terre un nouveau domaine national. Il n'a jamais su ce que c'était que de manquer des moyens propres à faire fructifier les projets les plus irréalisables en apparence, ce qui démontre combien peu il y avait de place dans son esprit à la chimère, et combien étaient pratiques toutes ses conceptions, que tant de gens taxaient volontiers d'impossibles, sans aller au fond des choses. Cet homme n'avait rien, et il a mis en branle des millions, et il a tenu dans sa main les plus puissantes compagnies du Canada. Cette fois, il s'agissait d'attaquer un monticule tout entier, qui barrait le chemin et l'expansion entre Saint-Jérôme et la campagne voisine. Pourquoi ? C'était simplement pour y fonder un hospice, convertir le monticule en parc, en faire un endroit de santé pour les malades et les infirmes, un endroit élevé, retiré et libre, d'où la vue s'étendit dans toutes les directions et qui devint une promenade, tout aussi bien pour l'âme attristée que pour le corps affaibli.

* * *

Ce que le curé Labelle avait de plus grand encore que son génie, c'était son cœur. C'est la vraiment qu'il dépassait de cent coudées la taille commune. De ce cœur sans limites, que rien ne pouvait tarir, découlaient sans cesse d'inépuisables torrents de générosité et de bienfaisance. Il eût possédé la terre entière qu'il l'eût donnée aux malheureux, en leur disant : "Jouissez, c'est votre tour ;" et il se serait réservé une chaumière pour jouir à les voir faire. Non, jamais plus noble esprit et plus grande âme ne furent conçus dans le sein d'une mère canadienne. Et les autres esprits et les autres âmes, il les embrassait de sa parole de feu.

Le verbe, trop lent, sortait de sa vaste poitrine par cascades, par sauts impétueux ; il semblait le jeter avec emportement de sa bouche, parce que le cratère intérieur, trop chargé, ne pouvait le contenir plus longtemps, et parce qu'une explosion était toujours imminente dans cette âme où luttaient à la fois, pour se tenir en place, les plus grandioses projets, les plus humaines entreprises, l'amour infini pour les siens, les Canadiens français, et une inquiétude vraiment maternelle, toujours éveillée, toujours active, pour assurer la plus petite part de bonheur et de bien-être à ceux qu'il aimait et qu'il protégeait.....

J'en étais là, j'étais en train de buriner pour l'histoire, oui, pour l'histoire, les traits du plus grand des Canadiens, quand, du milieu des plus terribles angoisses qui m'aient encore assailli dans la vie, un coup de foudre est venu me frapper. Au moment où je disputais à la mort, dans trois combats répétés presque sans répit, la femme qui a bien voulu me prendre dans mon abandon, dans l'extrême détresse de ma personne, pour me ramener aux sources éternelles de l'espérance, un coup plus affreux peut-être encore que tous les autres, un coup aussi violent, aussi horrible que celui de la foudre, sans le choc des nuages, vient d'éclater sur moi et de répandre un deuil effroyable et subit dans tous les cœurs canadiens.....

LE CURÉ LABELLE EST MORT ! !

En un jour, en une heure, je perds le meilleur ami que j'aie eu en ce monde, mon bienfaiteur, un frère plus cher que si nous avions eu une même mère tous deux. Je perds celui dont, depuis dix ans, je suis le confident intime, un homme qui avait pour moi une affection profonde, cent fois mise à l'épreuve, qui m'avait adopté pour compléter son œuvre, qui s'ouvrait à moi dans le détail de tous ses grands projets, qui m'initiait à toutes ses conceptions, afin qu'à mon tour je vinsse les exposer au public et les faire valoir avec leur véritable physionomie, souvent défigurés par des esprits faux ou superficiels ; je perds un homme que j'aurai rarement quitté sans en être l'objet de quelque bonté nouvelle, ou sans rester confondu, après des heures d'entretien, de la grandeur et de la largeur de son esprit. Je l'aimais avec toute mon âme, encore plus que je l'admirais, et aujourd'hui que mon esprit a retrouvé un peu de ce calme, qu'il lui eût été inutile de chercher dans les premiers jours, je sens sa perte plus que jamais irréparable et un vide affreux s'élargir sans cesse autour de moi, dans mon existence entière.

Les espérances et les ambitions, dont je me plaisais à entourer les frêles berceaux de mes enfants, sont en déroute. Devant cette mort si soudaine, si imprévue, je reste comme éperdu, indifférent à toutes choses, ne sachant plus de quel côté tourner les yeux ni à quoi me rattacher désormais. S'il a suffi d'une heure pour jeter dans le néant ce colosse de vie et de force, qui semblait pétrir comme à son gré l'argile humaine, faire mouvoir à sa discrétion tant de ressorts inacessibles à tout autre, qu'y a-t-il donc qui vaille le moindre effort de la volonté, de cette ambition, qu'on appelle noble et légitime, afin de se donner les ailes de l'illusion et de s'entourer de mirages décevants ? Ah ! ne nous laissons pas aller à des abattements indignes de celui qu'il n'a pas défailli un seul jour, et qui, cependant, a marché vingt ans dans les plus étroits et les plus difficiles passages. Aimons comme lui la patrie et nos compatriotes, sans songer à nous-mêmes. Une individualité, ce n'est rien, rien ; un peuple, c'est encore quelque chose. Laissons nous frapper sans murmure par la main d'une Providence sans doute secrètement miséricordieuse, malgré les blessures qu'elle inflige, et videns la coupe de notre destinée malgré l'amertume dont elle déborde, vidons-là sans faiblesse, mais sans illusion puérile, comme faisait ce grand mort, qui restera devant mes yeux tant que je vivrai, quoiqu'il ait disparu pour toujours ; mettons la dernière main à ce qu'il a laissé d'inachevé derrière lui, faisons notre bout du chemin qui mène à l'accomplissement des destinées du peuple canadien-français, et, sans cesser de pleurer sa mémoire, sachons l'honorer et le consacrer de la seule manière digne de lui, par une existence virile et un labeur indomptable.

Lorsque nous aurons comme lui rempli la vie, peut-être comme lui saurons-nous mourir.

A. BEIES.

(1) On n'a jamais connu en effet de maladie épidémique ou contagieuse quelconque à St-Jérôme ; et les quelques cas isolés qu'on a découverts à de rares intervales provenaient de paroisses voisines ou de Montréal, et se bornaient à leur victime.

L'art des petites économies.

A propos du succès mirobolant que vient d'obtenir le dernier emprunt français on a dit pour la millionième fois qu'aucun peuple ne sait mieux que le Français, faire de petites économies.

Pour montrer jusqu'où descend parfois cette qualité de l'épargne, nous publions le plaisant compte-rendu d'un procès qui a eu réellement lieu à Paris, il y a deux ans, et dans lequel figuraient un M. Alfred, propriétaire du café le *Pied qui parle*, et un de ses client, nommé Lagoupille, qui avait eu l'art de se faire par ses exigences des ennemis de tous les autres habitués de l'établissement.

M. Alfred.—M. Lagoupille est un de mes plus anciens clients ; mais Dieu sait depuis combien de temps je l'eusse flanqué à la porte, sans la crainte de faire de l'esclandre.

Figurez-vous que cette espèce de sans le sou, qui n'a jamais pris plus d'une consommation, est d'une exigence révoltante.

Il arrive, et, toute de suite, voilà la comédie habituelle qui commence :

—"Garçon, mon café !" On le sert.

—"Garçon, les journaux !" On les lui apporte.—Tous, notez bien ; il les lit tant tous à ce monsieur.

—"Garçon, les cartes !"

Le juge.—Les cartes ! Pourquoi faire ?

M. Alfred.—Pour se tirer des réussites. On lui donne les cartes.

—"Le jacquet !"

Le juge, stupéfait.—Pour jouer tout seul ?

M. Alfred.—Non, pour s'asseoir dessus. Il trouve que mes banquettes ne sont pas assez hautes.

Lagoupille—A beaucoup près.

M. Alfred—Naturellement, privés de jacquet, privés de journaux, privés de cartes, mes habitués les uns après les autres avaient déserté le *Pied qui parle*.

Quelques uns s'étaient bien rejetés, faute de mieux, sur le domino à quatre ; malheureusement le raclement de l'os sur le marbre exaspère M. Lagoupille, en sorte que ces pauvres gens, ahuris des rappels à l'ordre et des réclamations continuelles de ce personnage qui rossait sa fable en hurlant : "Un peu de silence donc ! Ça ne va pas finir cette vie là ? On se croirait dans une forge, ici !" s'étaient vus rapidement contraints de renoncer à cette suprême distraction. Je les perdis à leur tour.

Le Juge—Je le crois sans peine.

M. Alfred Lagoupille demeura donc le seul client d'une maison jadis florissante. Or, est-ce que ce soir, après avoir, comme à son ordinaire, accaparé tout mon matériel, il n'était pas la prétention de me faire éteindre le gaz, sous prétexte qu'il avait de mauvais yeux et qu'il entendait désormais être éclairé à la bougie ? Parfaitement !.....

Ceci met le comble à la mesure. Je lui déclarai que c'en était trop et que je l'avais assez vu ; il me dit que le plus vu des deux n'était pas celui que je pensais.

Je le priai d'aller boire ailleurs, il répliqua qu'il n'en ferait rien, que le café du *Pied qui parle* étant un endroit public, je n'avais pas le droit de lui interdire, que d'ailleurs le spectacle de ma stupidité profonde le réjouissait beaucoup trop pour qu'il acceptât de s'en priver, etc., etc.

Je préférai en appeler à la force publique que d'avoir recours aux voies de fait. Voilà.

Le juge, à Lagoupille.—Eh bien, vous pouvez parler maintenant : qu'est-ce que vous avez à dire ?

Lagoupille.—Mon magistrat, j'ai à dire ceci : que M. Alfred est un sale menteur. Une consommation qu'y dit !... J'en prends sept !

M. Alfred, ironique.—Oh ! là là ! Je voudrais bien les connaître les sept consommations que vous prétendez prendre !

—Le juge.—Oui, citez donc un peu pour voir.

Lagoupille.—C'est bien simple. J'arrive et je demande un café. Bon ! on me donne un verre de café, trois morceaux de sucre, une carafe d'eau et un carafon de cognac. Ça me fait *une* consommation.

M. Alfred.—Nous sommes d'accord. Ensuite.

Lagoupille.—Je bois la moitié de mon verre, bien ! je comble le vide avec de l'eau. Ça me fait un mazagran. *Deuxième* consommation.

M. Alfred, suffoqué.—Quoi ? Quoi ? Quoi ?

Lagoupille, imperturbable.—Dans mon mazagran je verse du cognac. Ça me fait un gloria. *Troisième* consommation.

Quand j'ai bu mon gloria, je prends une pierre de sucre et je la met fondre dans de l'eau ; ça me fait de l'eau sucrée. *Quatrième* consommation.

Dans le verre d'eau sucrée, je reverse du cognac, ça me fait un grog.

Le juge.—*Cinquième* consommation !

Lagoupille.—*Cinquième* consommation !

Mon grog bu, qu'est-ce que je fais ? je m'appuie un peu de cognac pur, et voilà une *fine champagne*. *Sixième* consommation.

Le juge.—Et enfin ?

Lagoupille.—Et enfin, sur ce qui me reste de sucre, je jette ce qui me reste d'eau-de-vie, j'y mets le feu ; ça me fait un punch, *septième* consommation.

M. Alfred.—Charmant ; mais, au bout de tout ça, combien est-ce que je touche, moi ! Six sous ! Et vous croyez que ça m'amuse, après que vous m'avez rasé toute la soirée, d'inscrire six sous à mon livre de caisse ?

Lagoupille, désintéressé.—Ça vous embête ? Hé bien, prenez une cassière.

Z.

TRAGEDIE LUGUBRE

Mercredi soir dernier, les voisins d'une maison de la rue Maisonneuve, à Montréal, occupée par une femme nommée Elmina Bourassa, veuve de Gaspard Petit, ont été éveillés par les hurlements d'un chien qui faisait des efforts désespérés pour sortir de la maison.

Voyant que la porte était fermée à clef, ils se rendirent chez son fils, demeurant sur le chemin Papineau.

Ce dernier se rendit aussitôt à la maison de sa mère et voyant qu'on ne répondait pas à ses appels, enfonça la porte.

Un spectacle lugubre l'attendait. La pauvre femme gisait morte dans son lit dont les couvertures lui couvraient presque toute la tête. L'alarme fut donnée de suite et le docteur Bouchard, appelé en toute hâte, ne put que constater la mort qui remontait à trois jours. Le corps était déjà dans un état de décomposition avancée.

La défunte, Elmina Bourassa, vivait, depuis quelque temps, seule dans son logis. C'était une femme très respectable gagnant sa vie à la journée. Elle a été vue pour la dernière fois, vivante, dimanche soir, au moment où elle entrait chez elle. D'après ce que l'on a pu savoir, elle a été frappée de mort subite le soir même. Elle était âgée d'environ 50 ans.

Le seul témoin de cette scène lugubre était le caniche dont les hurlements ont appelé l'attention des voisins et ont amené l'horrible découverte que nous venons de raconter. Le résultat de l'enquête du coroner a été que la mort avait été causée par une apoplexie cérébrale. La morte jouissait de la plus grande estime dans le quartier où elle était bien connue.

L'Enfant pleure, il veut son Castoria.

LE TESTAMENT D'UNE SPIRITE

LES EXCENTRICITÉS DE MME BROCHARD

La question du spiritisme vient de se poser devant la cour d'appel d'Orléans dans une curieuse affaire de testament.

Les tribunaux se trouvaient appelés à trancher ce problème très discuté et très délicat : une personne adonnée aux pratiques du spiritisme doit-elle être regardée comme folle et ses dispositions dernières doivent-elles être annulées ?

Il s'agissait dans la circonstance, d'une dame Brochard, rentière, à Vouvray, morte en 1886 en déshéritant sa famille et en léguant toute sa fortune, plusieurs centaines de mille francs, à l'Assistance publique.

Les héritès déposséd s ont attaqué le testament et articulé une série de faits qui démontraient à l'évidence, il faut le dire, l'insanité d'esprit de la défunte. Qu'en en juge :

Mme Brochard se figurait avec le plus grand sérieux que l'âme de son mari avait transmigré dans le corps d'un cheval d'omnibus qu'elle avait pris en affection et qu'elle couvrait des baisers les plus ardents, lui parlant comme s'il avait pu l'entendre et entourant de soins de toute sorte le coursier de l'animal qu'elle prenait pour feu M. Brochard.

Elle voyait un de ses parents, M. de Potet, descendre du ciel, où il remplissait, disait-elle, les fonctions de facteur rural ; elle croyait sincèrement que son fils avait été roi en France, que l'âme de Saint-Jean habitait dans le corps de sa fille Marie-Antoinette. Elle même se souvenait d'avoir été martyre au temps des persécutions contre les premiers chrétiens et d'avoir subi deux fois, sous des incarnations différentes la question, le supplice de la décollation.

Pour le moment, Mme Brochard affirmait modestement qu'elle était le Christ réincarné. Parfois aussi, elle se prenait pour l'épouse du Christ et citait même avec la plus grande précision, la date de leur mariage mystique (15 avril 1883).

Mme Brochard passait les nuits à évoquer les esprits des grands hommes du temps passé ; elle écrivait sous leur dictée, et le fatras d'élécubrations philosophiques qu'elle a laissées est formidable.

Pour se reposer de ces occupations surnaturelles, la vieille dame parcourait les champs sans but précis, pendant des heures grimpant dans les arbres pour conjurer les orages, et fermement convaincue qu'elle gouvernait les saisons.

Il n'en fallait pas tant pour établir devant les tribunaux la démence de Mme Brochard. Aussi, la cour d'appel d'Orléans a-t-elle annulé le testament qui avait déshérité la famille au profit de l'Assistance publique.

La fortune de Mme Brochard reviendra donc à ses héritiers naturels.

LE CANADA DE L'AVANT

PAS EN ARRIERE DES AUTRES PEUPLES DANS L'IMPORTANCE DES DÉCOUVERTES POUR SOULAGER L'HUMANITÉ.

Le monde civilisé a tout dernièrement été profondement remué par la nouvelle que le Dr Koch, médecin allemand éminent, avait découvert une lymphe guérissant la consomption. Cette découverte a été annoncée dans le monde entier et est aujourd'hui regardée comme l'un des plus grands pas faits par la science médicale moderne. Egale si non plus importante est la découverte faite par un pharmacien bien connu qui, quoique ne prétendant pas guérir la consomption, après que le poumon a été attaqué, est offerte en toute confiance, comme préventif de cette terrible affection. Les recherches des médecins démontrent que plus des deux tier, des cas de consomption, dans ce pays chaque année, ont leur origine dans le catarrhe. La maladie débute par un rhume de cerveau que le patient traite avec indifférence et néglige trop souvent. Ce rhume invariablement tourne au catarrhe, la membrane muqueuse devient épaisse, enflammée et dure et une décharge abondante de matière aqueuse et empoisonnée passe par les narines, ou bien ces secrétions purulentes se durcissent et obstruent le passage.

Dans chaque cas la respiration passe sur cette matière empoisonnée et produit des résultats néfastes. L'inflammation s'étend graduellement à tout l'arbre bronchique, de là aux poumons qui déjà empoisonnés et affaiblis par l'air vicié qu'ils ont absorbés sont déjà prêts à recevoir cette maladie si redoutée, la consomption qui se termine toujours par la mort. Le remède qui préviendra ces résultats désastreux, doit être regardé comme un bienfait pour l'humanité et comme nous l'avons déjà dit ce remède est une découverte faite par un pharmacien canadien.

Il soulagera instantanément et guérira pour toujours tous les rhumes de cerveau possibles. Ne négligez pas un seul instant un rhume de cerveau, car si vous appliquez le remède promptement, vous l'empêcherez de dégénérer en catarrhe—cette seconde étape sur le chemin de la mort—si cependant le catarrhe existe déjà, l'usage de ce grand remède sera également d'un grand secours, car il soulage rapidement et opère une guérison certaine même dans les cas les plus agravés.

Il enlève les secrétions, débarrasse les narines obstruées, purifie l'haleine, arrête l'inflammation, protège ainsi les poumons et empêche le mal de dégénérer en consomption. Cette grande découverte est connue et vendue dans tous le pays sous le nom du "Baume Nasal." Remède positif et certain et les milliers de certificats que le fabricant a en sa possession prouvent son efficacité. Il est en vente chez tous les marchands généraux et chez tous les pharmaciens. Tous ceux qui souffrent de rhume de cerveau ou de catarrhe devraient en faire usage.

DEPUIS plus de 50 ans des millions des mères se sont servi du SIROP CALMANT de MADAME WINSLOW pour la DENTITION de leur enfants. Si les pleurs de vos enfants vous réveillent la nuit et vous fatiguent envoyez de suite chercher une bouteille du sirop calmant de Madame Winslow pour la dentition. Il calmera immédiatement ce pauvre petit malade. Mères, ne vous laissez pas tromper. Il guérit la diarrhée, régle l'estomac et les intestins, fait disparaître les coliques, adoucit les gencives, fait disparaître l'inflammation et relève en un mot tout le système. Le sirop calmant de Madame Winslow pour la dentition est bon au goûter et se trouve être la plus ancienne et la meilleure préparation dont se servent les nourrices aux Etats-Unis. Il est en vente chez tous les pharmaciens du monde entier. 25 cts la bouteille. Demandez le *Sirop Calmant de Madame Winslow, pour la dentition.* 1-a-1a

Charles H. Bessette

Commerçant de bois

IBERVILLE, P. Q.

M. Bessette a toujours en mains un assortiment complet de

BOIS DE CHARPENTE

Planches, pin et épinette emboutés, madriers emboutés, bardeaux, lattes, scantillon, etc., aussi bois franc pour les planchers tout préparé, etc., etc.

Charles H. Bessette, tient son commerce de bois dans la bâtisse autrefois occupée par M. Estabrit.

41—2p—26

PERFECTION DANS L'ART PHOTOGRAPHIQUE

L. Ludger Morin

ARTISTE-PHOTOGRAPHE

Elève diplômé de l'école des Arts Artistiques d'Albany.

No 131, Rue RICHELIEU

Ancienne place de M. P. L. Brault

ST. JEAN, P. Q. 49-1a-8p

Arrivé des trains à Saint-Jean.

Pacifique Canadien.

Part de St-Jean 6.55 a.m., 8.40 a.m. 10.25 a.m., 3.35 p.m., 7.25 p.m. ; arrive à Montréal à 7.50 a.m., 9.35 a.m. 11.25 a.m. 4.49 p.m. et 8.30 p.m.

Part de Montréal pour St-Jean à 9.00 a.m. 4.00 p.m., 5.35 p.m. 7.45 et 9.15 p.m., et arrive à St-Jean à 10.02 a.m., 5.50 p.m., 6.54 p.m. 8.50 p.m. et 9.16

Part de St-Jean pour St Pie, St-Hyacinthe, St-Guillaume, Sorel, Sherbrooke, Magog Lac Mégantic et les stations intermédiaires à 8.35 p.m., et 8.50 p.m.

Central Vermont.

De St-Albans, passager		8.15 a.m
"		7.1 a.m
"	mixte	5.40 p.m
"		7.00 p.m
"		10.55 p.m
Waterloo, Granby et Farnham		8.50 a.m
do	Mixte	5.05 p.m

Grand Trone.

De Rouses Point, passager		6.15 a.m
"	mixte	1.20 p.m
"	passager	9.27 p.m
De Montréal, Grand Trone		8.30 a.m
"		6.17 p.m
De Montréal, Central Vt.		9.30 a.m
"		5.15 p.m
"		8.25 p.m

Départ des trains de Saint-Jean.

CENTRAL VERMONT.—Mixte pour St-Albans, 7.20 a.m. Pour St-Albans, Boston et New-York via Springfield, passager, 9.30 a.m. Pour St-Albans, New-York, Troy, 6.25 p.m. St-Albans, Boston et New-York via Springfield et pour tous les points de la Nouvelle-Angleterre 8.25 p.m. Pour Farnham, Waterloo 9.00 a.m. et 5.25 p.m.

GRAND TRONC.—Pour Montréal, passager 6.15 a.m., 6.15 a.m. 7.10 a.m. 9.05 a.m., 7.00 p.m., 9.27 p.m., 10.50 p.m., mixte 1.30 p.m. Un train part pour les dimanches matin 7.15, 6.15 et 7.20 pour jusqu'au Point, Plattsburg et Whitehall, 8.30 a.m. et 6.47 p.m. Mixte pour Rouses Point 5.30 a.m.

Le fil de soie

CORTICELLI

EST LE MEILLEUR.

DEMANDEZ A VOS FOURNISSEURS LA

SOIE CORTICELLI.

1a-2p

LA BANQUE DU PEUPLE

BUREAU PRINCIPAL, MONTRÉAL,

Capital payé $1,200,000

SUCCURSALE DE ST JEAN :

Escompte de billets, traites sur le foin autres produits, chèques américains autres ; Collections faites aux taux courants Traites données pour tous les points des Etats-Unis, et sur Montréal, Québec, Toronto &c ; Intérêt alloué sur les dépôt dans le Département d'Epargne.

PH. BAUDOUIN,

1-juo-2p Gérant

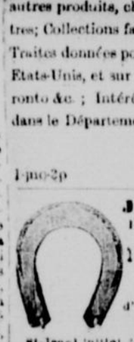

Jos BARSALOU

Forgeron, serrurier et maréchal

105, rue CHAMPLAIN

ST-JEAN, P.Q.

se charge de toute sorte d'ouvrages en fer.

Satisfaction garantie.

St-Jean, juillet 1888

MALADIES DE POITRINE.

SIROP D'HYPOPHOSPHITE DE CHAUX.

de GRIMAULT & CIE.

Pharmaciens à Paris.

Ce Sirop, universellement recommandé par les médecins, joint d'une grande efficacité dans le traitement des BRONCHITES et des TOUX, à celle des HYPOPHOSPHITES de CHAUX et de SOUDE, est spécialement employé contre les PHTHISIQUES, et empêche les progrès de TUBERCULES du POUMON, PHTHISIES, et empêche les QUINTES DE TOUX CONVULSIVES qui font le désespoir de la famille. Exiger sur chaque flacon le nom de GRIMAULT & CIE. Se trouve dans toutes les Pharmacies. Dépôt à Montréal chez M. M. Lymans, Clare & Co. Refuser toute imitation. Le véritable Sirop d'Hypophosphite de Chaux de GRIMAULT & CIE. se trouve facilement partout.

SANTAL MIDY

PHARMACIEN A PARIS

Supprime COPAHU, CUBEBE et INJECTIONS. Guérit en 48 heures les Ecoulements. Très efficace dans les maladies de la vessie, rend claires les urines les plus troubles. (6)

Dans toutes les Pharmacies. Gros : Chez M. M. Lymans, Clare & Co., Montréal.

MORRHUOL

DE CHAPOTEAUT.

Principes Actifs Extraits DE L'HUILE DE FOIE DE MORUE

Le Morrhuol est contenu dans des petites capsules solubles, dont chacune représente une cuillerée à thé d'Huile de Foie de Morue.

NI GOUT, NI ODEUR.

MORRHUOL. Les expériences faites dans les hôpitaux, et son usage ayant prouvé que le Morrhuol est plus efficace que l'Huile de Foie de Morue, et que la Bronchite, le Rhume, les Sueurs Nocturnes, les Maux de Poitrine et les Maux de Gorge cèdent à son influence.

LES ENFANTS PALES et Débiles, scrofuleux, etc., et ceux qui sont atteints de Maladies de la Peau, Scrofules, Rachitisme, Croûtes, Plaies Suppurantes dans le Cou, et qui sont continuellement sous le Nez et aux Reins, trouvent dans le MORRHUOL les propriétés curatives et vitalisantes que réclament ces affections ; du reste l'accroissement de l'appétit et

LA SANTE FLORISSANTE

atteslent rapidement les effets vraiment extraordinaires de ce remède. (6)

100 CAPSULES DE MORRHUOL : PRIX $1.00.

Dans toutes les Pharmacies. Gros : Chez M. M. Lymans, Clare & Co., Montréal.

MATICO

DE

GRIMAULT & Cie.

Pharmaciens à Paris

L'INJECTION de MATICO de GRIMAULT & Cie, a acquis en quelques années une réputation universelle, et guérit en peu de temps les écoulements les plus rebelles.

CAPSULES de MATICO de GRIMAULT & Cie ne fatiguent pas l'estomac, comme le font toutes les capsules au copahu liquide et au cubebe, et guérissent rapidement.

ASTHME

CIGARETTES INDIENNES

AU CANNABIS INDICA,

DE

GRIMAULT & Cie.

Pharmaciens à Paris.

Le plus efficace des moyens connus pour combattre l'Asthme, l'Oppression, la Toux Nerveuse, les Catarrhes, l'Insomnie. (3)

Dans toutes les Pharmacies. Gros : Chez M. M. Lymans, Clare & Co., Montréal.

Un Huilier

EN ARGENT

De Première Qualité

tel que le dessin illustré, se vend seulement

$2.00

Chez

ED. ARPIN

et tout le reste des argenteries est offert proportionnellement

A bon marché ! !

Tous les articles seront garantis par M. Ed. Arpin. Hâtez-vous d'entrer voir l'immense assortiment au

No 66, rue Richelieu.

PRIX ACTUEL DU CHARBON

	Nut.	Stove	Egg.
Lackawana	$6.00	$6.00	$5.75
Charbon Américain pour forge	$6.00		

Aussi en mains un assortiment de charbon Plymouth Red Ash et Lehigh.

Les prix ci dessus sont pour argent comptant.

17 juo 2pd BISSETT & DONAGHY

JAS. O'CAIN

COMMERÇANT DE

BOIS & CHARBON

AGENT D'ASSURANCES

LONDON ASSURANCE CORPORATION Sur la vie et contre le feu.

NORTHERN ASSURANCE, contre le feu.

QUEEN INS. CO. OF LONDON, Sur la vie et contre le feu.

CITIZEN INSURANCE COMPANY, Contre le feu, les accidents et sur la vie.

CALEDONIAN INS. CO. Sur la vie et contre le feu.

GLASGOW AND LONDON INS. CO. OF GREAT BRITAIN.

HARTFORD INS. CO., Contre le feu.

ROYALE CANADIENNE, feu et marine.

WESTERN INSURANCE CO, feu et marine.

RISQUES ISOLÉS pris pour trois ans par toutes les compagnies ci-dessus. 18-jeo-ip.

Une Bonne Nouvelle ! !

N. BROUILLET,

SELLIER

Enseigne de la SELLE et du GROS COLLIER

55, Rue Richelieu, St-Jean, P. Q.

Annonce que VUE LES TEMPS DURS, il a fait une grande réduction sur ses prix et qu'il vendra à très bon marché les articles qui composent son

Bel assortiment de harnais, valises, porte-manteaux, &c.

Passez à sa boutique, avant d'acheter ailleurs. 49-juo-2p

Transport de Bâtisses.

NAPOLEON TRAHAN

Entrepreneur - - Charpentier

ST-JEAN, P. Q.

Toute correspondance doit être adressée à M. Napoléon Trahan, à St-Jean. M. Antoine Audelin est chargé de le représenter en son absence. 1-1p-1a

NEVRALGIES et toutes maladies nerveuses guéries par les PILULES anti-névralgiques du Dr CRONIER. Exiger le timbre de garantie de l'Union des Fabricants. Paris, Pharmacie BOUCHY, 23, rue de la Banque

MEDAILLE D'OR, PARIS, 1878.

W. BAKER &